

# LES ENQUÊTES DE L'INSPECTEUR LAFOUINE



**Cycle 3**

Madame Chouteau est furieuse, on a tué Mistigri, son magnifique chat persan primé plusieurs fois dans des concours d'élégance. Des analyses, faites en laboratoire, montrent que de l'arsenic, un puissant poison, était présent dans l'estomac de l'animal.

L'auteur du forfait ne peut être qu'un proche puisque le repas du chat était toujours placé dans la cuisine et qu'il était interdit de faire sortir le félin sous peine de subir les foudres de l'irascible propriétaire.

L'inspecteur Lafouine interroge les suspects.

**Martine, la bonne**, affirme : « Je ne m'occupais jamais de Mistigri. C'est Madame qui lui préparait sa pâtée avec de la viande qu'elle goûtait personnellement ».

**Roger, le mari**, répond d'un air bougon : « J'avais horreur de cette boule de poils mais au moins quand ma femme s'occupait de sa bestiole, j'avais la paix ! »

**Laurent, le fils**, jure qu'il n'est pour rien dans cette histoire : « J'arrive juste de vacances et je viens d'apprendre la nouvelle. »

**Marine, la fille**, assure avec force : « Pourquoi aurais-je mis du poison dans la gamelle d'eau ? Vous me prenez pour un monstre ! »

### Qui a tué Mistigri ?

1 Qui est le propriétaire du chat ?

.....

2 Quel poison a tué le chat ?

.....

3 Où a-t-on retrouvé le poison ?

.....

4 Où se trouve toujours le repas du chat ?

.....

5 Qui préparait la pâtée du chat ?

.....

6 Qui a horreur de cette boule de poils ?

.....

7 Qui rentre tout juste de vacances ?

.....

8 Quelle personne sait que le poison a été mis dans la gamelle d'eau ?

.....

9 Qui est donc le coupable du meurtre ?

.....

Assis sur son lit d'hôpital, un bandage sur le sommet de la tête, Maxime, le directeur du bowling, explique à l'inspecteur Lafouine ce qui lui arrive : « Comme chaque soir, je comptais la recette de la journée. Alors que je me levais pour placer les billets dans le coffre, quelqu'un m'a assommé avec une quille. Quand les pompiers m'ont ranimé, l'argent avait disparu ».

« Qui était présent dans le bâtiment au moment de l'agression ? », demande Lafouine.

« Ma secrétaire, mon associé, le gardien et la femme de ménage », répond Maxime.

L'inspecteur vérifie l'alibi de chaque suspect.

**La secrétaire**, une femme beaucoup trop parfumée, a passé la fin de la journée à taper du courrier en retard.

**Le gardien**, un ancien militaire, a fermé toutes les pistes du bowling avant de prendre sa place devant les écrans de surveillance.

**Rodolphe**, le collaborateur de Maxime, est resté dans son bureau. Avec une jambe et un bras dans le plâtre, il évite de trop se déplacer.

**La femme de ménage**, une petite dame à quelques mois de la retraite, a découvert Maxime sans connaissance. C'est elle qui a prévenu les pompiers.

### Qui a assommé Maxime et pris le contenu du coffre ?

1 Qui est le directeur du bowling ?

.....

2 Avec quoi Maxime a-t-il été assommé ?

.....

3 Qui est présent pendant l'agression ?

.....

4 Qui est beaucoup trop parfumée ?

.....

5 Qui est un ancien militaire ?

.....

6 Qui est le collaborateur de Maxime ?

.....

7 Qui a un bras dans le plâtre ?

.....

8 Qui est petite et âgée ?

.....

9 Qui est donc le coupable ?

.....

Madame Claire Delune, une fermière à la retraite, vient de se faire cambrioler. Elle appelle Lafouine après avoir constaté le vol. Un quart d'heure plus tard, il est sur place et demande :

- Quand s'est passé le vol ?
- Dimanche dernier, c'était le seul moment où je n'étais pas là.
- Où mettiez-vous votre argent ?
- Dans un vase, et il n'y avait que quatre personnes qui connaissaient la cachette.

Lafouine va interroger les suspects :

**Jacques Humul**, le cousin de madame Delune, dit avoir regardé un match de foot à la télé. « L'équipe de France a gagné par deux buts à un », dit-il.

**Sandra Géfroi**, la meilleure amie de Claire, affirme être allée faire peser une lettre à la poste. Elle pesait moins de 20 grammes, un timbre ordinaire a suffi.

**Jean Népavu**, un vieux collègue de la fermière, prétend avoir pêché tout l'après-midi dans son étang. Il a rapporté une dizaine de truites. Il en offre la moitié à Madame Claire Delune.

**Pat Apouf**, la voisine, assure qu'elle gavait ses oies. Cette activité lui a pris toute la journée.

A la fin de la journée, Lafouine retourne chez Claire Delune pour lui annoncer que le coupable va vite se retrouver sous les barreaux. « Certainement celui qui m'a raconté un gros mensonge », explique-t-il.

### Qui a assommé Maxime et pris le contenu du coffre ?

**1** Où se trouvait l'argent de Madame DELUNE ?

.....

**2** Qui connaissait la cachette de Madame DELUNE ?

.....

**3** Qui est allé à la pêche ?

.....

**4** Qui s'est occupé de ses oies ?

.....

**5** Que faisait le cousin de Madame DELUNE ?

.....

**6** Qui est allé à la poste ?

.....

**7** Regarde bien quand a eu lieu le cambriolage. Qui ne peut pas avoir fait ce qu'il dit le jour du cambriolage ? Qui a donc menti ?

.....

Une main malveillante a saupoudré de lessive l'aquarium de Madame Poussin. Les poissons n'ont pas du tout apprécié ce lavage forcé !

L'inspecteur Lafouine écoute les explications de la propriétaire.

- Je suis partie en vacances pendant trois semaines. Quand je suis rentrée, j'ai découvert l'horrible drame.
- Qui possède une clé de votre appartement, demande l'inspecteur.
- En cas de besoin, ma femme de ménage, mon fils et la concierge ont toujours un double.

Lafouine se rend chez les personnes désignées par Madame Poussin.

**Le fils** déclare : « Je ne viens plus chez ma mère depuis trois mois. Je n'ai jamais aimé son nouvel appartement et maintenant avec cette peinture rose qu'elle a mis partout, c'est encore pire ! »

**La concierge** explique : « Je venais tous les deux jours pour nourrir les poissons et arroser les plantes. Je n'ai rien remarqué de particulier jusqu'à ce matin. »

**La femme de ménage** affirme : " Madame Poussin m'avait demandé de passer pour faire l'appartement à fond. Les peintres qui ont refait tous les murs pendant son absence, avaient laissé de la poussière un peu partout. »

### Qui a mis la lessive dans l'aquarium ?

1 Qu'a-t-on mis dans l'aquarium de Mme POUSSIN ?

.....

2 Qui ne vient plus chez sa mère depuis 3 mois ?

.....

3 Qui n'aime pas la nouvelle couleur de l'appartement ?

.....

4 Qui vient arroser les plantes ?

.....

5 Qui vient nourrir les poissons ?

.....

6 Qui a laissé de la poussière partout ?

.....

7 Comment le fils peut-il connaître la couleur rose de l'appartement ?

.....

8 Qui a menti et a donc mis la lessive ?

.....

Paul Tronc, un riche marchand de tapis, vient d'être cambriolé. On lui a pris tous les billets qu'il avait cachés sous son lit. L'inspecteur Lafouine découvre que le voleur est entré par une minuscule lucarne située au rez-de-chaussée de la maison. Avec une pince, il récupère quelques cheveux que le cambrioleur a sans doute perdus quand il s'est glissé par l'étroite ouverture. Quatre hommes sont soupçonnés par le policier.

**Le premier s'appelle Yvan Dupain.** C'est un petit homme chauve portant des lunettes aux verres épais. Depuis cinq ans, il s'occupe des affaires de Paul Tronc.

**Le second se nomme Marc Tapage.** C'est le domestique de la maison. Il mesure près de deux mètres pour un poids approchant les cent vingt kilos. Il est chargé de repousser les visiteurs indésirables.

**Jean Bon, le troisième suspect,** est le voisin du marchand de tapis. Petit et maigre, c'est un ancien sportif. Il vit seul et ne s'entend pas très bien avec Paul.

Enfin, **le quatrième homme, Rémi,** est le fils unique de la victime. Etudiant en médecine, il ne vient chez son père que pendant les vacances scolaires.

### Quel homme est le cambrioleur ?

1 Comment le voleur est-il entré dans la maison ?

.....

2 Quel indice Lafouine récupère-t-il sur la lucarne ?

.....

3 Qui sont les 4 suspects ?

.....

4 Qui est chauve ?

.....

5 Qui est très gros ?

.....

6 Qui est très sportif ?

.....

7 Quel suspect peut entrer dans la maison sans devoir passer par la lucarne ?

.....

8 Qui est donc le cambrioleur ?

.....

Igor Inn, le directeur des assurances « *La Vigilante* », explique à l'inspecteur Lafouine la raison de sa visite au commissariat.

« Dimanche dernier vers vingt-trois heures, un incendie a totalement détruit le château de la milliardaire américaine Ella Pappeur. Depuis vingt ans, ma compagnie assure tous les biens de cette riche industrielle texane. Généralement, je n'ai aucun problème avec cette personne, mais cette fois-ci, les dommages sont très importants. La facture des réparations s'élève à plus de dix millions d'euros et j'ai des doutes sur l'origine de l'incendie. »

« Avez-vous constaté des irrégularités ? » demande Lafouine.

« Hélas non ! Tout a été fait dans les règles. Nos experts n'ont rien décelé d'anormal sur les lieux du sinistre. La lettre de Madame Pappeur, que le facteur m'a donnée lundi matin, est très claire. Elle explique que le feu a pris dans la cuisine après le départ du personnel. Elle pense qu'un appareil ménager a fait un court-circuit. »

« Je crois plutôt que votre milliardaire a besoin d'argent, déclare Lafouine. Cet incendie est une mise en scène bien mal organisée. »

### Quelle erreur a commis la milliardaire ?

**1** Qui est le directeur de la compagnie d'assurances ?

.....

**2** Qui est Ella Pappeur ?

.....

**3** A quelle heure a eu lieu l'incendie ?

.....

**4** Quel jour a eu lieu l'incendie ?

.....

**5** Quelle est la cause de l'incendie selon Madame Pappeur ?

.....

**6** Quand la compagnie d'assurance a-t-elle reçu la lettre de Madame Pappeur ?

.....

**7** Regarde bien les dates, les heures des événements. Qu'est-ce qui est impossible dans cette histoire ? Quelle erreur a commis la milliardaire ?

.....

.....

Un homme âgé d'une quarantaine d'années vient d'être arrêté dans le train Bordeaux-Paris. Habillé d'une chemisette à fleurs, d'un short et d'une paire de sandalettes, l'individu ne possédait pas de billet de transport. Quand le contrôleur lui a demandé son nom, l'inconnu a répondu qu'il ne se souvenait plus de rien.

L'inspecteur Lafouine est chargé de retrouver l'identité de l'amnésique. Il consulte le fichier des personnes recherchées et sélectionne quatre noms.

**Léon Lamaison** a disparu alors qu'il était parti chercher du pain. On n'a retrouvé que le parapluie qu'il avait emporté pour se protéger de la pluie qui tombait le soir de son départ.

**Joël Marchand** a été vu une dernière fois alors qu'il promenait son chien dans un parc. L'animal est rentré seul en ramenant dans sa gueule une des chaussures de son maître.

**Alain Coulon** s'est volatilisé alors qu'il faisait son jogging matinal.

**Marc Breteuil** n'a plus donné de ses nouvelles depuis une semaine. Sa femme affirme qu'ils étaient tous les deux sur la plage quand son mari est parti chercher des glaces. Elle ne l'a plus revu depuis.

### Quelle est l'identité de l'inconnu ?

**1** Cherche dans le dictionnaire le mot « AMNÉSIQUE ».

.....  
 .....

**2** Comment l'homme était-il habillé ?

.....

**3** Qui devait porter des chaussures de sport ?

.....

**4** Qui avait sans doute une tenue de pluie ?

.....

**5** Qui a perdu une chaussure ?

.....

**6** Qui avait certainement une tenue de montagnard ?

.....

**7** Regarde bien la tenue de chacun. Qui est donc l'inconnu du train ?

.....

.....

Depuis plusieurs semaines, un malfaiteur nargue la police en plaçant de fortes charges explosives dans des bâtiments publics. Jusqu'à présent, l'inconnu a toujours prévenu la presse quelques minutes avant l'attentat. Grâce à cette aide, on ne déplore que des dégâts matériels.

Mais, ce matin, l'inspecteur Lafouine voit une lettre glissée sous la porte de son bureau. Dans l'enveloppe, le policier découvre un texte incompréhensible. Dans un court message, collé derrière la feuille, le poseur de bombe met au défi le policier de trouver l'endroit où aura lieu la prochaine explosion. Il ajoute que la minuterie du détonateur a été programmée pour midi.

Lafouine regarde sa montre et s'aperçoit qu'il ne lui reste qu'un quart d'heure pour résoudre l'énigme. Il relit attentivement les mots inscrits sur le papier :

La entrer beaucoup bombe clown agréablement se capitale marchandise trouve collectionneur sur sous cartable Sophie le chasser poule siège les violet du classeur petit commissaire France longtemps Gradube.

Soudain, l'inspecteur bondit de son siège et se précipite dans le couloir en criant.

### Où se dirige l'inspecteur Lafouine ?

**1** Où le malfaiteur a-t-il glissé une lettre ?

.....  
 .....

**2** À quelle heure la bombe doit-elle exploser ?

.....

**3** En combien de temps, Lafouine doit-il résoudre l'énigme ?

.....

**4** Dans le message du poseur de bombe, entoure un mot sur trois.

**5** Écris le nouveau message trouvé.

.....  
 .....

**6** Où se dirige l'inspecteur Lafouine ?

.....  
 .....

Encore sous le coup de l'émotion, le commissaire Gradube est en colère. « Comment cela a-t-il pu se produire ? », hurle-t-il en regardant les artificiers emmener la charge explosive. « Je veux absolument que l'on me retrouve ce poseur de bombe. Julien, je vous charge de cette affaire. »

L'inspecteur Lafouine a sa petite idée pour démasquer le malfaiteur. Il demande à voir les différents agents qui se sont succédé à l'accueil depuis vingt-quatre heures. Il apprend ainsi que quatre visiteurs étrangers à la police sont entrés dans le bâtiment.

**Bernard Lenoir**, un livreur de pizzas, a livré deux Margarita, trois Paysannes et une Royale dans les bureaux des policiers de service.

**Alexis Voisin**, un employé de la plomberie Bonnot, est passé vérifier les prises de courant endommagées par le dernier orage.

**Hubert Raton**, un ingénieur de France Télécom, a installé une nouvelle ligne téléphonique dans le bureau du commissaire Gradube.

**Pascal Naud**, un livreur de la Redoute, est venu déposer un colis pour le service des archives.

Lafouine se dit que, pour une fois, le poseur de bombe a commis une erreur.

### Qui est le poseur de bombe ?

1 Qui est en colère ?

.....

2 Qui est Julien ?

.....

3 Quel métier fait Bernard LENOIR ?

.....

4 Qui travaille à la plomberie ?

.....

5 Qui travaille à France Télécom ?

.....

6 Qui a livré un colis aux archives ?

.....

6 Qui prétend avoir fait quelque chose qui ne correspond pas à son métier ? Qui est donc le poseur de bombe

.....

.....

Quelqu'un a profité du feu d'artifice du 14 juillet pour voler l'argent contenu dans la caisse du *Café du Port*. Maurice Lesieur, le patron, et tous les clients étaient installés sur la terrasse pour admirer les fusées multicolores tirées depuis la plage, lorsque le chien de la maison s'est mis à aboyer.

Attablé, un verre de limonade devant lui, l'inspecteur Lafouine écoute le récit de Maurice.

- Quand je suis entré dans la salle, j'ai vu une femme sortir par la porte qui donne dans la rue du Commerce, explique le propriétaire du café. Je me suis précipité, mais quand je suis arrivé sur le trottoir, elle était déjà loin. Mon asthme m'interdit les longues courses, j'ai dû me résoudre à voir s'enfuir ma voleuse.
- Pouvez-vous la décrire ? demande l'inspecteur Lafouine.
- Elle était plutôt jeune avec de longs cheveux blonds. Elle portait une jupe fleurie et un corsage vert clair. Malheureusement, dans la précipitation, je n'ai pas pu voir son visage.

Quelques jours plus tard, quatre femmes correspondant à la description du cafetier sont arrêtées et soupçonnées du vol. L'inspecteur Lafouine interroge les proches et les voisins de chacune d'elles pour connaître la tenue qu'elles portaient le soir du 14 juillet.

Après les interrogatoires des suspects, voici ce que Lafouine a noté sur son petit carnet.



À l'aide des 3 indices notés dans le carnet, complète ce tableau de vérité pour retrouver la propriétaire de chaque vêtement. Relis le texte et retrouve le nom du coupable.

	Robe	Jupe	Pantalon	Short
Laura				
Claire				
Barbara				
Béatrice				

C'est la consternation sur la place de la mairie de Suzy-eu-Valois. Pour la première fois depuis la création du marché hebdomadaire, il y a plus de soixante ans, un vol a été commis.

Il a eu lieu chez la fleuriste, Très énervée, elle explique comment s'est passé l'incident : « j'étais avec une cliente, je finissais de préparer un magnifique bouquet d'iris lorsque j'ai remarqué que ma caisse était ouverte. Je me suis approchée et j'ai constaté que tous mes billets avaient disparu. Il y en avait pour plus de cinq cents euros ».

En inspectant la boîte vidée de son contenu, Lafouine remarque qu'elle dégage une forte odeur qu'il n'arrive pas tout de suite à identifier. Poursuivant ses investigations, le policier interroge les autres commerçants.

Le boucher explique qu'il n'est pas sorti une seule fois de son camion de toute la matinée.

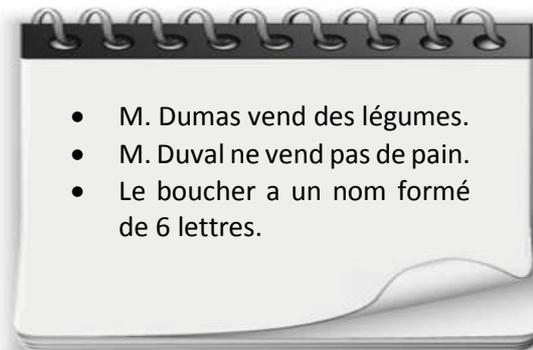
Le poissonnier raconte qu'il n'a rien remarqué de particulier à part quelques gosses qui s'amusaient entre les étalages et qu'il a dû faire partir.

Le boulanger est fâché avec la fleuriste. Il refuse de répondre aux questions de Lafouine.

Le maraîcher n'est pas plus bavard. Il préfère ranger ses caquettes de fruits et de légumes plutôt que de s'intéresser aux malheurs de sa collègue.

Un peu perdu dans toutes ses notes, Lafouine relie son carnet quand tout à coup, il se frappe le front et s'écrit : « La sardine ! C'était une odeur de sardine ! ».

Après les interrogatoires des témoins, voici ce que Lafouine a noté sur son petit carnet :



À l'aide des 3 indices notés dans le carnet, complète ce tableau de vérité pour retrouver le métier de chaque personne. Relis le texte et retrouve le nom du coupable.

	Poissonnier	Boucher	Boulangier	Maraîcher
M. Durand				
M. Duval				
M. Dulac				
M. Dumas				

Assis sur un banc, face à l'Océan Atlantique, l'inspecteur Lafouine relit les notes qu'il a griffonnées sur le carnet qui ne le quitte jamais. Depuis deux jours, il est dans le petit port de pêche de La Côtinière pour faire la lumière sur une étrange affaire.

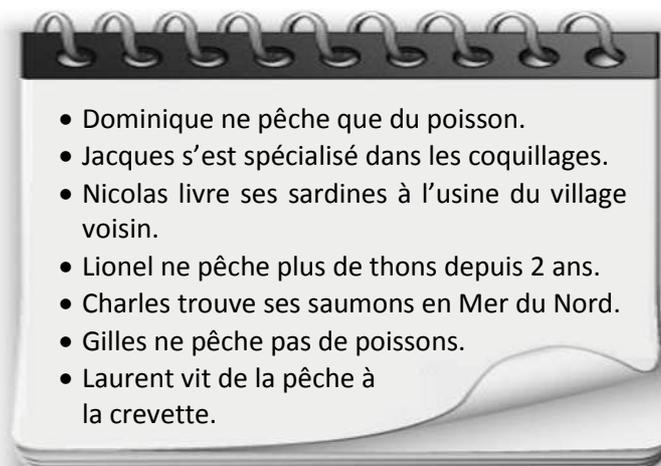
Vendredi matin, une explosion a totalement détruit les entrepôts de la Société de Pêche « *Les Amis de la Mer* ». Tous les poissons, coquillages et crustacés sont partis en fumée. Le préjudice financier s'élève à plusieurs milliers d'euros. La colère est forte chez les marins pêcheurs qui vont devoir travailler dur pour reconstituer les stocks.

- Il faudra sortir tous les jours ! s'énerve Lucien, le patron d'un petit chalutier. Mes hommes n'avaient pas besoin de cette surcharge de travail. Avec la hausse du carburant et les taxes, on ne s'en sort plus.

Les indices relevés sur les lieux de l'attentat, et les nombreux interrogatoires, font penser que le responsable de la destruction se trouve parmi les sept patrons qui n'avaient pas mis leur pêche dans les entrepôts.

Une perquisition chez les suspects a permis de retrouver des bâtons de dynamite cachés sous des casiers utilisés pour la pêche aux tourteaux et aux étrilles.

Après les interrogatoires des témoins, voici ce que Lafouine a noté sur son petit carnet :



A l'aide des 7 indices notés dans le carnet, complète ce tableau de vérité pour retrouver ce que pêche habituellement chaque suspect. Relis le texte et retrouve le nom du coupable.

	Thons	Sardines	Maquereaux	Coquilles St Jacques	Crabes	Crevettes	Saumons
Charles							
Nicolas							
Dominique							
Jacques							
Laurent							
Lionel							
Gilles							

Lundi 6 juin, une bombe de forte puissance a détruit entièrement la mairie de Saint-Valentin-sur-Sarthe. Il ne reste plus rien du magnifique bâtiment restauré l'année dernière. Les murs se sont écroulés, la toiture s'est effondrée, les vitres se sont volatilisées et tout le mobilier est parti en fumée. Laurette Svansky, la maire du village, a du mal à retenir ses larmes devant un tel désastre.

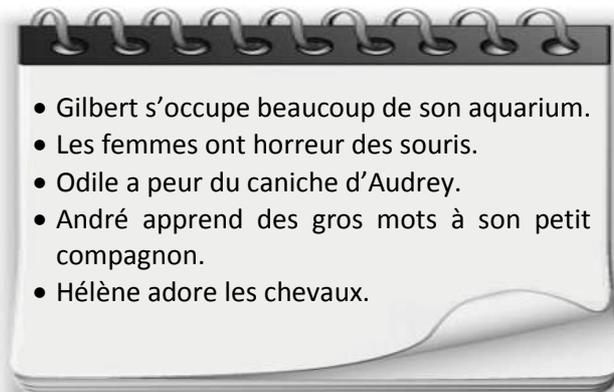
L'inspecteur Lafouine a très peu d'indices à sa disposition. La seule chose exploitable est un mouchoir en coton, dégageant une forte odeur d'essence, retrouvé près des lieux de l'attentat et qu'aucun employé de la mairie n'a reconnu. Il pourrait appartenir à l'auteur de l'attentat.

« Il a dû le perdre en préparant son horrible forfait », constate le maire.

Les analyses en laboratoire donnent un grand nombre d'informations sur le morceau de tissu. Comme Lafouine s'y attendait, on a retrouvé des traces de pétrole, mais aussi une grande quantité de poils de chat, des taches de graisse et un peu de rouge à lèvres.

Installé au *Bar de la Mairie*, devant un café et Jeux croissants, Lafouine écoute les conversations des habitués du lieu. Il apprend que plusieurs personnes étaient en conflit avec la mairie. Il dresse une liste des suspects et décide de s'intéresser plus particulièrement à leur animal de compagnie.

Après les interrogatoires des suspects, voici ce que Lafouine a noté sur son petit carnet :



**A l'aide des 5 indices notés dans le carnet, complète ce tableau de vérité pour retrouver l'animal de compagnie de chaque suspect. Relis le texte et retrouve le nom du coupable.**

	Chien	Cheval	Chat	Perroquet	Souris	Poissons
André						
Odile						
Nicolas						
Hélène						
Audrey						
Gilbert						

L'inspecteur Lafouine est très déçu en pénétrant dans la chambre numéro 267 de la clinique Saint-Claude. Le dangereux criminel qu'il venait arrêter s'est enfui. Grâce à des renseignements donnés par un indicateur, la police savait que le bandit avait trouvé refuge dans l'établissement hospitalier pour soigner une mauvaise angine.

D'après l'aspect de la chambre, Lafouine déduit que l'homme est parti précipitamment. Les draps du lit sont encore chauds, des vêtements sont accrochés au porte-manteau et la valise placée près de l'armoire n'a pas été ouverte.

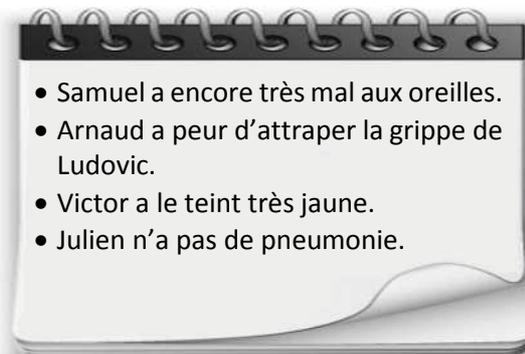
- Notre homme était sur ses gardes, déclare Lafouine en se tournant vers les policiers qui l'accompagnent. Il devait observer le parking et l'entrée de la clinique depuis sa fenêtre. Nous aurions dû être plus discrets. Je vois les titres des journaux demain matin : « L'homme le plus recherché de France et dont personne ne connaît le visage, a réussi encore une fois à échapper à la police ». Les lecteurs vont encore bien rigoler de nous.

Décidé à ne pas perdre la face, l'inspecteur Lafouine demande à ses hommes d'interroger toutes les personnes qui se promènent dans les couloirs en pyjama ou en peignoir.

Une heure plus tard, le policier a devant lui cinq suspects. Avec l'aide d'un médecin de la clinique, il réussit à rassembler quelques renseignements bien utiles.

À sa sortie, Lafouine souriant peut déclarer aux journalistes présents : « Messieurs, nous le tenons ! ».

Après les interrogatoires des suspects, voici ce que Lafouine a noté sur son petit carnet :



**A l'aide des 4 indices notés dans le carnet, complète ce tableau de vérité pour retrouver la maladie de chaque patient. Relis le texte et retrouve le nom du coupable.**

	Pneumonie	Grippe	Angine	Jaunisse	Oreillons
Victor					
Arnaud					
Julien					
Samuel					
Ludovic					

L'inspecteur Lafouine est invité pour une partie de cartes chez une de ses vieilles connaissances, le commissaire Kivala. Les deux amis se retrouvent autour d'une table en compagnie de quatre autres joueurs : le professeur Touméconnu, grand barbu à l'air sévère, le sapeur-pompier Yapalfeu, petit homme vif et bavard, l'énorme cantatrice Bianca Castafiore et l'informaticien Garovirus, qui ne voit rien sans ses lunettes aux verres épais.

Alors que la partie vient de commencer, Touméconnu se lève et demande discrètement l'emplacement des toilettes. Il s'absente quelques minutes puis revient prendre sa place autour de la table.

Peu après, Bianca se lève à son tour en renversant son fauteuil et en criant : « Ciel ! J'ai oublié Mirza, mon adorable caniche, dans la limousine ! ». Elle quitte précipitamment la pièce et regagne sa place au bout d'un bon quart d'heure en compagnie de l'affreux cabot.

« La partie va enfin reprendre », soupire Lafouine, quelque peu agacé.

Mais Yapalfeu se redresse soudain et sort sans fournir d'explications ! Il revient rapidement, l'air embarrassé.

« Il devient très difficile de jouer avec tous ces déplacements », se plaint Kivala.

C'est pourtant au tour de Garovirus de se lever, grommelant qu'il doit satisfaire les mêmes besoins pressants que Touméconnu.

« Tiens, il a laissé ses lunettes sur la table », remarque Lafouine qui a pour habitude de noter les détails les plus insignifiants.

Garovirus ne tarde pas à revenir et les joueurs peuvent enfin finir leur partie.

Le lendemain, Lafouine reçoit un appel téléphonique de Kivala qui lui annonce tout affolé : « Lafouine ! C'est affreux ! On a volé mes économies ! Je les avais cachées dans un réduit, près de la salle de jeu. Vous savez, cette petite pièce vide, à l'ouverture minuscule, où l'on ne peut entrer que de profil. Mon argent était dans un coffre dissimulé à bonne hauteur, dans le mur. Le mécanisme d'ouverture est minuscule, on le voit à peine. Quelqu'un a pourtant réussi à l'actionner. Le vol n'a pu avoir lieu qu'au cours de notre partie de cartes. Aidez-moi, Lafouine, ou je suis ruiné ! »

Lafouine réfléchit quelques secondes puis répond : « Ne vous inquiétez pas, je crois que je connais le coupable ».

**Qui est le coupable ?**

1

Complète le tableau en recueillant dans le texte des informations sur tous les personnages

Nom	Métier	Caractéristiques physiques	Mouvements pendant la soirée
..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....
..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....
..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....
..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....
..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....
..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....
..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....	..... ..... .....

2

Quels sont les deux personnages qui ne sont pas sortis de la pièce de la soirée ?

..... .....
----------------

**3** Pour chaque phrase, barre ce qui est faux. Réécris en dessous l'information l'exacte.

a) Le commissaire Kivala est invité pour une partie de cartes chez l'inspecteur Lafouine.

.....

.....

b) Touméconnu et Bianca demandent où se trouvent les toilettes.

.....

.....

c) Yapalfeu va chercher précipitamment son caniche Mirza dans la voiture.

.....

.....

d) Yapalfeu ne voit rien sans ses épaisses lunettes.

.....

.....

e) Kivala est sorti de la table de jeu pour aller aux toilettes en oubliant ses lunettes sur la table.

.....

.....

**4** Pour chaque phrase, barre ce qui est faux. Réécris en dessous l'information l'exacte.

	<b>Touméconnu</b> ne peut pas	<b>Yapalfeu</b> ne peut pas	<b>Castafiore</b> ne peut pas	<b>Garovirus</b> ne peut pas
passer par l'ouverture de la pièce minuscule.				
atteindre le coffre-fort en hauteur				
trouver le mécanisme invisible dans le mur				

**5** Le voleur est :

.....

Un meurtre a été commis dans un Club pour personnes handicapées. Chargé de l'enquête par le commissaire Gradube, l'inspecteur Lafouine demande à Monsieur Brun, le directeur de l'établissement, de réunir tous les membres de l'association.

Quelques instants plus tard, tout le monde se retrouve dans la salle de réunion du club. Monsieur Brun est entouré de Madame Flore qui n'entend plus à cause d'une otite mal soignée, de Monsieur Tilleul, aveugle de naissance, de Mademoiselle Rose qui a perdu l'usage de la parole à la suite d'un choc émotionnel, de Monsieur Paré amputé des deux bras pendant la dernière guerre et de Monsieur Maret qui ne se déplace qu'en fauteuil roulant à cause d'un accident de moto.

Après un interrogatoire de routine, l'inspecteur Lafouine annonce qu'il est sur le point de démasquer le coupable. Par cette ruse, il espère une réaction du meurtrier.

Le soir même, le policier reçoit un coup de téléphone. Un mystérieux correspondant lui donne rendez-vous à minuit dans un des quartiers les plus mal famés de la ville. Flairant un piège, Lafouine, sur ses gardes, part à pied vers le lieu indiqué.

Alors qu'il emprunte un passage pour piétons, une voiture de forte cylindrée fonce sur lui et manque de le renverser. Il ne doit son salut qu'à sa détente de félin.

Dans la pénombre, l'inspecteur ne peut distinguer le visage du conducteur. Celui-ci descend du véhicule et court vers Lafouine un revolver dans la main droite. Le policier réussit à se dissimuler derrière les poubelles d'un immeuble voisin, mais son bras heurte une bouteille en verre qui tombe et se brise sur le trottoir. Alerté, l'inconnu se dirige vers les conteneurs à ordures.

Une lutte s'engage. Du tranchant de la main, Lafouine frappe l'avant-bras de son agresseur qui laisse tomber son arme dans le caniveau. Loin d'abandonner, l'inconnu tente d'étrangler Lafouine. Heureusement pour lui, l'inspecteur maîtrise parfaitement les arts martiaux. Grâce à une planchette japonaise magistralement exécutée, il envoie son adversaire au sol. Etourdi par son vol plané, le mystérieux agresseur ne peut rien lorsque l'inspecteur Lafouine lui passe les menottes puis l'entraîne sous un réverbère afin de l'identifier.

**Quel est le nom du coupable ?**

**1** Surligne dans le paragraphe 2 les noms de toutes les personnes présentes dans la pièce.

**2** Complète le tableau en recueillant dans le texte des informations sur tous ces personnages.

Nom	Handicap	Origine du handicap
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3** Quel type de crime a été commis dans le Club des handicapés ? Entoure la bonne réponse.

Un vol	Un enlèvement	Un meurtre	Des blessures	Du racket
--------	---------------	------------	---------------	-----------

**4** L'inspecteur Lafouine connaît-il le coupable après l'interrogatoire des témoins ?  
**oui non**

Recopie la phrase qui te permet de répondre à cette question.

..... .....
----------------

**5** Comment le meurtrier attire-t-il Lafouine dans un piège ?

..... .....
----------------

**6** Remets dans l'ordre les étapes du combat entre Lafouine et le meurtrier.

- Lafouine se dissimule derrière les poubelles.
- Le meurtrier descend de la voiture et fonce sur Lafouine un revolver à la main.
- Lafouine frappe le meurtrier et l'oblige à lâcher son revolver dans le caniveau.
- Une voiture fonce sur Lafouine.
- Le meurtrier entend le bruit du verre qui se brise et se dirige vers la cachette de Lafouine.
- Le meurtrier tente d'étrangler Lafouine.
- Lafouine renverse une bouteille de verre qui tombe au sol et se brise.
- Lafouine utilise une prise d'art martial pour envoyer son adversaire au sol.

Daphné de Saint-Sauveur habite un vénérable château situé en plein cœur de la campagne normande. Elle possède une magnifique collection de pierres précieuses héritées de ses ancêtres. Malheureusement, sa demeure tombe en ruine et le coût des travaux pour la remettre en état s'élève à plus d'un million d'euros.

Un soir, elle décide de faire croire à la police qu'un cambrioleur est entré chez elle et lui a volé tous ses bijoux. Elle espère ainsi se faire rembourser le vol par les assurances et conserver ses bijoux pour les vendre ensuite en secret. Double bénéfice pour la baronne !

Avec des gants, pour ne pas laisser d'empreintes, elle force son coffre-fort à l'aide d'un pied-de-biche, éparpille les quelques papiers qui s'y trouvent et vide son coffret à bijoux. Elle se dirige ensuite vers la fenêtre de la salle à manger, brise une des vitres et s'assure que les morceaux de verre soient bien visibles sur la terrasse.

Une fois sa mise en scène accomplie, elle laisse la fenêtre ouverte et monte dans les combles du château cacher ses pierres précieuses dans le double fond d'une vieille malle.

Revenue dans le salon, elle enlève sa paire de gants, la fait brûler dans la cheminée puis s'assomme elle-même en se frappant la tête contre le pilier en chêne de l'escalier.

Le lendemain, quand l'inspecteur Lafouine vient faire les premières constatations, tout porte à croire que la baronne a bien été attaquée. Le coffre est forcé, la vitre brisée, la fenêtre ouverte, le pied-de-biche est abandonné sur le tapis et Daphné de Saint-Sauveur peut même montrer la belle bosse qu'elle a sur le front.

La compagnie d'assurances, qui a envoyé un expert, est bien obligée de constater le vol. Déjà, on évalue les pertes et l'on se prépare à faire un gros chèque à la baronne.

Pendant que celle-ci discute avec l'expert, l'inspecteur Lafouine refait une dernière fois le tour du salon. Tout à coup, un détail lui revient en mémoire. Il se retourne, au moment même où l'expert va mettre sa signature au bas du chèque, et dit : « Arrêtez tout ! Il n'y a pas eu de cambriolage ici ».

Il ajoute en regardant Daphné de Saint-Sauveur droit dans les yeux : « C'est une mise en scène et vous en êtes l'auteur ! »

**Quel détail a permis à l'inspecteur de confondre Daphné de Saint-Sauveur ?**

**1** Quels sont les trois personnages qui interviennent au cours de l'histoire ?

.....  
.....

**2** La baronne a-t-elle réellement été victime d'un vol ? **oui / non**

**3** Pourquoi la baronne fait-elle croire qu'elle a été volée ?

.....  
.....  
.....  
.....

**4** Dessine la pièce où a eu lieu le soi-disant vol. N'oublie aucun détail.

**5** Comment la baronne fait-elle disparaître les indices qui pourraient la trahir ?

.....  
.....  
.....  
.....

**6** Quel est l'indice que la baronne a mal fait et qui permet à l'inspecteur Lafouine de démasquer son mensonge ?

.....  
.....  
.....  
.....

Le notaire Jean Bonnot est bien ennuyé. Son ami, le Comte Hugues de Becdelièvre, vient de décéder en laissant un testament incompréhensible. Dans une lettre jointe, le vieil homme précise que si quelqu'un arrive à traduire son texte dans les trois jours, toute sa fortune ira à l'association écologique « Sauvons la mer ». En cas d'échec, ses biens seront partagés entre ses nombreux cousins.

Prévenu par le notaire, le président de l'association a mis tout en œuvre pour essayer de décoder le testament. Malheureusement, personne n'arrive à trouver la clé du mystère. L'inspecteur Lafouine décide de prendre les choses en mains. Amoureux des océans depuis sa plus tendre enfance, il ne peut se résoudre à voir l'association, dont il est membre, rater un tel héritage !

Quelques heures avant la fin du délai accordé par le Comte, il se présente à l'étude du notaire. Il est introduit dans le bureau de Jean Bonnot qui lui explique la situation : « Hugues était un excentrique qui vivait seul dans son château. Il m'avait confié avoir mis toute sa fortune à l'abri dans une banque. Il n'a donné ni le nom de l'établissement ni le numéro de son coffre. Si les défenseurs de la mer ne déchiffrent pas le testament avant ce soir, ils perdront une somme considérable ».

Lafouine prend connaissance du texte et reste quelques minutes à le regarder sans comprendre. Les signes inscrits sur le papier sont les suivants :

(13-1) (6-15-18-20-21-14-5) (19-5)  
 (20-18-15-21-22-5) (4-1-14-19) (21-14) (3-15-6-6-18-5) (4-5) (12-1)  
 (2-1-14-17-21-5) (4-5) (6-18-1-14-3-5).  
 (13-15-14) (3-15-4-5) (4)'(1-3-3-5-19) (5-19-20) (CFJEAH)

L'inspecteur a beau se concentrer, il ne trouve pas la solution de l'énigme. Au bout d'un quart d'heure, il repose le document sur le bureau du notaire et prend congé.

C'est la première fois que Lafouine essuie un échec. Absorbé dans ses pensées, il marche la tête basse sans s'occuper des passants qui le croisent. Il ne voit pas non plus le platane placé en plein milieu du trottoir. La collision est inévitable. Lafouine se retrouve les fesses par terre avec une belle bosse sur le front. Mais la douleur est vite oubliée car, en un éclair, il vient de solutionner l'énigme du testament.

**Quelle est la signification du message codé ?**

- 1** Pour découvrir le code contenu dans le message du Comte, tu dois connaître parfaitement l'ordre alphabétique et l'ordre des nombres.

Ecris l'alphabet.

.....
.....

- 2** Complète ensuite.

Quelle est la 2 <sup>ème</sup> lettre ?	.....
Quelle est la 5 <sup>ème</sup> lettre ?	.....
Quelle est la 10 <sup>ème</sup> lettre ?	.....
Quelle est la 15 <sup>ème</sup> lettre ?	.....

- 3** Combien y a-t-il de chiffres en mathématiques.

.....
.....

- 4** Ecris tous les chiffres dans l'ordre.

.....
.....

- 5** Grâce au travail que tu viens de faire, tu dois être capable de déchiffrer le texte du Comte de Becdelièvre.

.....
.....

- 7** En utilisant la même technique que le Comte, code le texte suivant.

*L'inspecteur Lafouine a une bosse sur le front. Il a vu 36 chandelles.*

.....
.....

16 janvier, extrait du « Petit courrier » :

### Agression d'un artiste peintre

Hier, vers 14h00, le célèbre peintre Yvan Décroute a été agressé pendant sa sieste. On l'a endormi avec de l'Ether pour faire main basse sur l'argent que l'artiste cachait dans son armoire. L'enquête s'oriente vers les domestiques.



#### Lafouine

- Que faisiez-vous au moment de l'agression?

#### Muriel, la femme de chambre

- Monsieur Décroute m'avait demandé de préparer une chambre pour ses invités. Il attendait un couple d'Américains qui venaient pour lui acheter une toile.

#### Hector, le jardinier

- J'étais en train de planter des rangs de salades et un carré de radis dans le potager. Notre cuisinier adore avoir des produits frais.

#### Lucien, le chauffeur

- Je ne suis embauché que depuis deux jours. Je profitais de mon temps libre pour ranger mes affaires dans ma chambre.

#### Paul, le cuisinier

- Tous les après-midi, je vais en ville chercher les produits dont j'ai besoin. Hier, j'ai pris du lait frais et des œufs à la crèmerie.

#### Lafouine

(en désignant le meurtrier du doigt)

- Vous avez menti et j'en ai la preuve !
- 

### Coche les bonnes réponses :

#### 1. Ce texte se présente :

- sous la forme d'une poésie
- sous la forme d'un roman
- sous la forme d'une pièce de théâtre

#### 2. L'agression a lieu :

- au printemps
- en automne
- en hiver

#### 3. Les Américains venaient :

- passer des vacances en France
- acheter une toile au peintre
- vendre une toile au peintre

#### 4. Le cuisinier est allé :

- chez l'épicier
- chez le boulanger
- chez le crémier

#### 5. Lucien est :

- le nouveau chauffeur
- le nouveau cuisinier
- le nouveau jardinier

#### 5. Lafouine suspecte :

- Muriel
- Hector
- Lucien
- Paul

« Quelle chaleur, soupire Cartier en s'épongeant le front avec son mouchoir. Et la météo qui annonce que la canicule va durer encore une semaine ! Quarante degrés à l'ombre pendant quinze jours, je vais devenir fou ! »

L'inspecteur Lafouine n'écoute pas les jérémiades de son adjoint, assis sur un banc, il profite du peu d'air frais que procure une fenêtre grande ouverte. La salle où attendent les deux policiers est située au quatrième étage du conservatoire de musique. Après quelques minutes d'attente, un petit homme fait son entrée suivi par trois jeunes garçons d'une quinzaine d'années.

« Excusez mon retard, dit monsieur Luther, le directeur du conservatoire, mais j'ai dû régler quelques problèmes administratifs ». Mal à l'aise les trois adolescents attendent debout pendant que l'homme explique à Lafouine la raison pour laquelle il a demandé sa venue.

« Comme chaque année, je prépare le concours qui va désigner le meilleur trompettiste du conservatoire. Les trois garçons que vous voyez ici sont les finalistes de l'année. Ils doivent passer l'ultime test qui consiste à déchiffrer une partition inédite. Malheureusement, la chemise où j'avais placé le manuscrit a été volée dans ma classe pendant les quelques minutes où je suis allé aux toilettes. Je suppose que le voleur voulait la copier pour préparer l'examen et remporter le concours ».

Bien que le délit ne soit pas bien grave, Lafouine accepte d'aider le directeur et demande l'alibi de chaque trompettiste.

Laurent avoue être revenu dans la classe après les cours : « Je voulais retrouver mon anorak, confesse-t-il en rougissant. Je pensais l'avoir laissé sur un dossier de chaise ».

« Je suis venu également car je cherchais monsieur Luther pour qu'il me conseille sur le choix d'une nouvelle embouchure pour mon instrument. Quand j'ai vu qu'il n'était pas dans la salle, je suis allé à son secrétariat », explique Paul.

Guillaume, le dernier suspect prend la parole : « Je n'avais pas cours aujourd'hui, j'ai révisé mes gammes dans la salle d'étude qui se trouve au sous-sol. C'est là que monsieur Luther m'a trouvé pour me demander de monter ici ».

« Votre alibi est bien léger », confie Lafouine en désignant le voleur.

**Qui a commis le vol ?**

Cette nuit, au château de Milbal, un audacieux cambrioleur a réussi à s'emparer de la couronne en or massif des Ducs de la Bodinière. Il a neutralisé le système de sécurité en faisant disjoncter le compteur électrique.

Alerté par Jean-Hubert de Guerrelasse, le dernier Duc de la Bodinière, l'inspecteur Lafouine commence son enquête.

L'armoire électrique étant dissimulée dans un des placards de l'immense cuisine du château, il paraît évident que le malfaiteur est un habitué des lieux. Sur la demande de l'inspecteur, le Duc réunit son personnel dans le salon d'honneur. Lafouine se retrouve en présence de Valérie, la femme de chambre, de Félix, le jardinier, de Marthe, la cuisinière, de Firmin, le chauffeur et de Paul, le majordome.

L'inspecteur leur pose la même question : « Que faisiez-vous hier soir entre vingt-trois heures et minuit ? ».

**Valérie** dit s'être allongée dans le noir pour écouter la retransmission du dernier concert de Céline Dion à la radio. Elle raconte que Félix a frappé à sa porte vers minuit et demi pour l'informer du vol. Elle est descendue à l'office après avoir éteint son poste pour ne pas user les piles.

**Félix** avoue être allé voir le dernier James Bond au cinéma du village. Quand il est rentré, le Duc venait de constater le cambriolage.

Entre vingt-trois heures et minuit, **Paul** a regardé D.V.D sur sa télévision. Après une journée de travail, il aime se décontracter en se passant un bon vieux film des années cinquante. Il apprécie particulièrement les comédies musicales avec Fred Astaire.

Une fois sa cuisine nettoyée et rangée, **Marthe** est montée dans sa chambre. Elle a échangé quelques mots avec Félix qui partait au cinéma, a fait une grille de mots croisés puis s'est couchée. Elle n'a appris le vol qu'à son réveil vers six heures et quart.

Comme tous les soirs, **Firmin** a lavé la Rolls Royce du Duc puis est rentré se coucher. Il est le seul employé à être logé dans les dépendances du château, il n'a pas été touché par la coupure de courant.

Jean-Hubert de Guerrelasse confirme avoir vu Félix dans le hall du château alors qu'il prévenait la police par téléphone.

L'inspecteur Lafouine ne met pas longtemps pour trouver la personne qui a menti.

**Quel est le nom du coupable et comment l'inspecteur l'a-t-il découvert?**

Marcello Tiropolo, le directeur du cirque Magnifico, est à l'hôpital pour une dizaine de jours. Un énorme bandage lui entoure la tête. Samedi soir, après la représentation, alors qu'il regagnait sa caravane, il a été assommé à l'aide d'une massue de jonglage. La mallette qui contenait la recette de la journée a été dérobée. Marcello confie à l'inspecteur Lafouine : « Quand je suis sorti du chapiteau pour me rendre dans ma caravane, tout était silencieux. Je n'ai même pas entendu les pas de mon agresseur. Il devait bien connaître mes habitudes ».

Lafouine décide d'interroger tous les artistes de la petite troupe. Il va de roulotte en roulotte à la recherche de renseignements. Voici ce qu'il a noté sur le petit carnet qui ne le quitte jamais.

A l'heure de l'agression, Rico, le nain, se démaquillait dans sa loge. Il déclare avoir lu le journal jusqu'à ce que la sirène de l'ambulance le fasse sortir pour aller aux nouvelles.

Groucho, le trapéziste, assure qu'il était sous le chapiteau au moment de l'agression. Il rangeait ses accessoires. C'est lui qui a découvert Marcello étendu près de la caravane d'Harpo.

Armando, le lanceur de couteaux, affirme qu'il était sous l'auvent de sa caravane en train d'affûter ses outils sur sa meule électrique. Il fait ce travail tous les jours. Il a besoin que les lames de ses poignards soient pointues et bien aiguisées.

Paulo, le clown, a mis une bonne heure à repriser son costume qui s'était déchiré au cours de son numéro.

Césario, le dompteur, jure qu'il mangeait dans sa caravane avec Filippo, le jongleur. Ce dernier confirme la déclaration de son compagnon.

Harpo, le magicien, n'a pas pu participer au spectacle. Il est au lit depuis deux jours avec une forte grippe. Trop malade, il avoue n'avoir rien entendu.

Domino, la femme de Marcello, dit avoir attendu son mari en préparant un potage aux légumes. Elle est sortie quand elle a entendu les appels de Groucho.

Assis dans les gradins du chapiteau, Lafouine se concentre. Il essaie de trouver la faille dans tous ces alibis. Soudain, il se lève. « Bon sang, mais c'est bien sûr! » dit-il en frappant violemment son poing droit dans la paume de sa main gauche. « Le coupable ne peut être que le... »

**Quel est le nom du coupable et comment l'inspecteur l'a-t-il découvert ?**

Cela fait trois jours que l'inspecteur Lafouine se trouve au manoir des Hautes Bruyères. Son enquête sur l'assassinat de la propriétaire, Mademoiselle Farington, est au point mort. La vieille dame a été retrouvée dans son salon. Les analyses ont révélé qu'elle avait absorbé une dose de poison pendant son déjeuner. Le médecin légiste n'a pu déterminer l'aliment incriminé. D'après Lafouine, quatre personnes peuvent être soupçonnées.

George Farington, le neveu de la défunte. Il profitait largement de l'argent de sa tante. Celle-ci lui reprochait ses dépenses excessives.

Helène Wintercool, la cuisinière. Elle se querellait souvent avec Mademoiselle Farington.

Emile Poiroux, le chauffeur. Il était sur le point de perdre son emploi à cause de son penchant pour la boisson.

Sophie Faribole, la femme de chambre. Elle avait conquis Mademoiselle Farington qui la considérait comme sa fille et lui réservait une place sur son testament.

Lafouine rassemble tout le monde dans le salon et commence par questionner la cuisinière : « Aviez-vous des différends avec la victime ? »

Helène Wintercool a le visage pâle. Elle répond d'une voix mal assurée : « Bien sûr, depuis le temps que je la connaissais nous avons quelques sujets de dispute, mais de là à vouloir l'assassiner... »

L'inspecteur se tourne vers Emile Poiroux : « Il semble que Mademoiselle Farington menaçait de vous renvoyer ? »

Visiblement énervé, le chauffeur se défend avec énergie : « De toute façon, j'étais prêt à partir. Les bonnes places ne manquent pas dans le coin. »

Lafouine, qui doute que le chauffeur puisse retrouver un emploi, interroge George Farington : « La mort de votre tante vous laisse un bel héritage ! »

« En effet, réplique le neveu d'un ton hautain, mais je ne pense pas que cela prouve que c'est moi qui ai mis le poison dans la tisane de ma tante. »

Sophie Faribole commence à parler sans que l'inspecteur ait besoin de lui poser une question. « La mort de Mademoiselle Farington m'a beaucoup touchée. Elle était gentille avec moi. J'aurais tout fait pour lui faire plaisir. »

Lafouine coupe la parole à la jeune fille. Un sourire éclaire son visage. Ce n'est pas la peine de continuer l'interrogatoire. Il sait qui a tué.

**Qui est le coupable ?**

La police vient de repêcher dans la Loire, le corps d'Emile Ficelle, un paisible retraité. Le pauvre homme a été assassiné. C'est le sixième meurtre depuis le début du mois. Avant-hier, mercredi, un enfant se rendant chez une voisine pour lui apporter son journal, l'a trouvée étranglée dans sa cuisine. Il s'agissait d'une employée de banque de quarante-huit ans, Madame Colette Estaing.

La première victime, Sophie Aster, a été découverte dissimulée dans un buisson du parc municipal. Elle avait reçu un violent coup de marteau sur le côté droit du crâne. L'assassin a utilisé la même arme pour tuer sa troisième victime, Valérie Colomb, une jeune secrétaire dont le corps sans vie a été retrouvé dans le parking d'un hypermarché.

Le second crime a eu lieu dans la cave d'un immeuble de banlieue. Benjamin Barnard, le concierge, a été poignardé alors qu'il descendait les poubelles dans le local d'entretien. L'arme, un couteau de boucher, a été plantée en plein cœur.

Le quatrième assassinat a été commis dans une église. Le père Jean Dirien est mort empoisonné en goûtant son vin de messe. Le meurtrier avait versé du cyanure dans la bouteille de Bordeaux !

Après chacun de ses crimes, le tueur nargue la police en lui envoyant un texte où il explique les raisons de son geste. Très rigoureux, il numérote tous ses meurtres. Il avoue avoir l'intention de continuer jusqu'à ce qu'il ait supprimé vingt-six personnes.

- Il faut faire quelque chose Julien ! hurle le commissaire Gradube en s'adressant à l'inspecteur Lafouine. Le ministre n'arrête pas de me téléphoner. La presse nous ridiculise. La population nous traite d'incapables. Il faut à tout prix arrêter ce fou qui terrorise la ville.

- Je suis sur une piste, répond Lafouine. Le meurtrier nous a adressé une nouvelle lettre ce matin. Il annonce que la prochaine victime sera un policier.

- Qu'avez-vous décidé ? demande le commissaire.

- J'ai convoqué les inspecteurs Cartier et Patouche pour vous protéger, répond Lafouine.

- Mais, pourquoi pensez-vous que je sois visé par l'assassin ? interroge le commissaire.

- Un indice me fait penser que notre homme n'agit pas par hasard et que nous pourrions l'arrêter quand il essaiera de vous atteindre.

**Comment Lafouine sait-il que la prochaine victime sera le commissaire ?**

Mathilda Rimbert, une jeune actrice de vingt-six ans, a été trouvée sans vie dans le salon de son appartement. Aucune trace d'effraction ou de vol n'a été constatée. D'après le médecin qui a procédé à l'autopsie, la mort est survenue entre seize et dix-huit heures.

Quand l'inspecteur Lafouine arrive sur les lieux, une couverture recouvre le corps de Mathilda. En inspectant la pièce, il remarque un sac posé sur le guéridon du hall d'entrée. A l'intérieur, il découvre, entre un tube de rouge à lèvres et les clés du studio, l'agenda de la comédienne.

L'inspecteur décide de faire analyser tous les objets contenus dans le sac et convoque les quatre personnes qui avaient rendez-vous avec Mathilda à l'heure présumée du meurtre.

Le lendemain matin, l'inspecteur reçoit le résultat des analyses. Les empreintes digitales de l'actrice ont été retrouvées sur tous les objets sauf sur les clés. Celles-ci ne portent aucune trace de doigts. Lafouine note tous ces indices dans son carnet puis se rend dans son bureau pour interroger les suspects.

Jacques Fargot, un jeune écrivain, dit être passé vers seize heures dix pour donner le manuscrit de son nouveau scénario à l'actrice. Ils ont pris un verre ensemble. Il a entendu Mathilda refermer la porte à clé après son départ.

Jeanne Rimbert, la sœur de Mathilda, est venue un peu avant dix-sept heures. Elle a déposé la robe que devait porter l'actrice pour sa prochaine émission sur Canal Plus. Elle ne pense pas être restée plus de dix minutes. Elle confirme que sa sœur s'enfermait toujours quand elle était seule, de peur d'être dérangée par des fans ou des journalistes.

Vincent Polowski, le célèbre réalisateur, avait rendez-vous à dix-sept heures quinze. Il est arrivé un peu en retard, a discuté de son nouveau film avec Mathilda puis a pris congé vingt minutes plus tard.

Paul Montronc, son partenaire de théâtre, devait retrouver Mathilda à dix-sept heures trente. Quand il s'est présenté à la porte de l'appartement, celle-ci était fermée à clé. Après avoir sonné plusieurs fois sans résultat, il est reparti pensant que Mathilda était sortie en oubliant leur rendez-vous.

L'inspecteur Lafouine sait que le coupable est une de ces quatre personnes.

**Quel est le nom du coupable ?**

Isa, Isabelle et Isabella, les filles triplées du Comte de la Perraudière, ont été empoisonnées en mangeant une choucroute bourrée d'arsenic. Leur vieux père grabataire demande l'aide du célèbre inspecteur Lafouine. Après un long voyage en train, l'inspecteur arrive au château. Fatigué, il préfère prendre une bonne nuit de repos avant de commencer ses investigations.

Le lendemain matin, Hugues de Froisec, le Comte de la Perraudière, demande à son majordome de faire visiter la propriété à l'inspecteur. Le policier constate que la vieille demeure est en parfait état. Le corps central du château abrite les appartements privés du Comte, de sa sœur et des trois filles défuntes. Le personnel est logé dans les ailes du château et dans les bâtiments annexes situés de chaque côté de la cour d'honneur.

Toute la matinée, Lafouine interroge les résidents du château. Il isole cinq personnes susceptibles d'avoir assassiné les filles du Comte.

La corpulente cuisinière, d'origine allemande, qui a préparé la choucroute.

Le domestique, amoureux éconduit d'Isabelle, qui a mis fin à ses études de pharmacie pour entrer au service du Comte.

Le majordome anglais, marié à la cuisinière, fanatique de mots croisés, de culture physique et d'arts martiaux.

L'infirmière, grande dévoreuse de romans policiers, qui s'occupe du Comte depuis que celui-ci ne peut plus sortir de son lit.

La tante des victimes, Eugénie de Froisec, vieille fille un peu folle, élue « *championne de tricot du canton* » en 1955. Elle n'a pas mangé de choucroute le jour du drame à cause de son taux élevé de cholestérol.

Pour mieux réfléchir, l'inspecteur Lafouine arpente la terrasse du château de long en large. Le policier ne sait pas que l'assassin, se sentant découvert, est prêt à tout pour stopper l'enquête. Du balcon de sa chambre, située au premier étage du château, il balance deux pots de géraniums sur Lafouine.

Le premier projectile s'écrase sur la chaussure droite de l'inspecteur. Malgré la douleur, Lafouine réussit à éviter le second pot en se mettant à l'abri sous le balcon. L'assassin vient d'abattre ses dernières cartes. L'inspecteur Lafouine sait maintenant qui a tué les triplées du Comte de la Perraudière.

**Quel est le nom du coupable ?**

Le professeur Lafrite, le spécialiste mondial des solanacées, a été assassiné dans sa chambre d'hôtel. La veille, il avait annoncé la découverte d'un nouvel engrais permettant de multiplier par cent la production de pommes de terre.

L'inspecteur Lafouine parcourt le rapport du médecin légiste. Il apprend que Lafrite a été poignardé pendant son sommeil. L'autopsie fait remonter le décès entre minuit et une heure du matin. L'assassin devait chercher quelque chose car la chambre a été entièrement fouillée.

Gérard Leduc, le gardien de service la nuit du crime, indique à Lafouine que sept clients étaient présents. Ceux-ci étant partis avant la découverte du corps, l'inspecteur interroge l'employé pour se faire une idée plus précise de l'emploi du temps de tous les acteurs de cette affaire.

**Professeur Lafrite** : Il s'est couché de bonne heure. Le gardien dit avoir entendu du bruit dans sa chambre quand il est ressorti de chez Armand Boulithe. Il a frappé à la porte. Une voix lui a répondu que tout allait bien.

**Victor Eustache** : Il est sorti vers onze heures pour se rendre dans une discothèque. Il est rentré un peu après quatre heures.

**Alfonso Poggioli** : Cet italien, ne parlant pas un mot de français, est monté dans sa chambre à vingt-deux heures, juste après le dîner.

**Juliette Beaufiles** : Elle a fait un scandale à deux heures du matin lorsque le gardien raccompagnait Armand Boulithe dans sa chambre. En peignoir dans le couloir, elle s'est plaint du bruit.

**Jacques Poulard** : Ne pouvant pas s'endormir, il a demandé deux somnifères. Gérard Leduc est monté les lui donner vers onze heures. Après avoir avalé les deux comprimés, Jacques Poulard a remercié le gardien qui est redescendu dans le hall d'entrée.

**Armand Boulithe** : Après dîner, il est resté au bar. Il a bu plusieurs verres de vodka. Complètement ivre, il s'est mis à chanter. Le gardien a dû le monter dans sa chambre.

**Louis Métivier** : Il a mangé à la table du professeur Lafrite. Il est monté après avoir pris un verre avec Armand Boulithe. Il a dit au gardien qu'il se couchait de bonne heure car il devait se lever tôt.

Lafouine ne met pas longtemps pour découvrir l'assassin. De retour au commissariat, il lance un avis de recherche au nom de ....

**Quel nom l'inspecteur Lafouine a-t-il inscrit sur l'avis de recherche ?**

Depuis le début de l'été, profitant de l'arrivée des vacanciers sur les plages normandes, un homme s'attaque aux agences du Crédit Agricole. Il choisit des lieux très fréquentés ce qui lui permet de se fondre dans la foule avant l'arrivée des policiers.

La série d'attaques a commencé le 6 juillet dans la station balnéaire de Trouville, puis ce fut le tour des agences d'Arromanches, le 13, d'Houlgate, le 20, d'Ouistreham le 27 et de Villerville le 3 août.

Chaque fois, le braqueur procède de la même manière. Il tient en respect le personnel et les clients de la banque tout en se faisant ouvrir le coffre-fort. Visiblement très calculateur, il ne prend que sept mille euros qu'il place dans un panier à provisions. L'opération terminée, l'homme s'enfuit tranquillement par la porte de service. Certains témoins affirment l'avoir vu embrasser sept fois la médaille qu'il porte autour du cou avant de disparaître dans les rues piétonnes.

Malgré les nombreux policiers présents dans la région, le voleur a toujours réussi à passer entre les mailles du filet. L'inspecteur Lafouine, qui passe comme tous les ans ses vacances à l'hôtel « Beau Rivage » de Deauville, est appelé en renfort par le préfet du Calvados.

Installé dans un bureau de la préfecture, Lafouine s'est fait remettre la carte de la région et la liste des agences du Crédit Agricole. Il étudie attentivement le secteur où opère l'auteur des vols à main armée. En comparant les données qu'il a en sa possession, le policier constate qu'il ne reste plus que cinq agences dans la zone concernée : Luc-sur-Mer, Merville, Auberville, Cabourg et Blonville.

Grâce à son esprit de déduction qui n'a rien à envier à celui de Sherlock Holmes, Lafouine est persuadé d'avoir découvert la date et le lieu du prochain hold-up. Il demande au préfet de tendre une souricière.

Au jour et à la date indiqués par Lafouine, la gendarmerie met fin aux agissements de Léon Noël, surnommé « le braqueur du Calvados » par la presse. Il est pris en flagrant délit alors qu'il tentait d'attaquer pour la sixième fois une agence du Crédit Agricole.

Aux journalistes qui l'interviewent, l'inspecteur Lafouine répond : « Son chiffre porte-bonheur a perdu notre homme ! »

**Quel jour et dans quelle ville est pris Léon Noël ?**

Jacques Malus, le Président des assurances « Prévoyance et Sécurité » a demandé à son ami, l'inspecteur Lafouine, de passer le voir. Il voudrait l'entretenir d'une affaire importante. Dès son arrivée au siège de la société, Lafouine est introduit dans le bureau du PDG.

- Enfin, dit Jacques Malus, tu as pu te libérer !

- J'ai fait au plus vite, répond l'inspecteur, ton message avait l'air urgent.

- En effet, continue le Président, j'ai un problème avec un de mes clients. Je le soupçonne de m'avoir escroqué.

- Raconte-moi l'histoire depuis le début, demande Lafouine en prenant place dans un large fauteuil.

Jacques Malus s'assoit à son tour et commence son récit : « Depuis de nombreuses années, nous assurons les biens du milliardaire Jean Veuplusse. Or, il y a six mois, un incendie a ravagé la bibliothèque de son château. Nous avons dû lui verser une somme de 5 millions d'euros car, outre les livres précieux que contenait la bibliothèque, Monsieur Veuplusse avait caché dans un de ces volumes le timbre le plus cher du monde : le « five pence of Trinidad » de 1856. »

Malus s'arrête quelques instants, prend une coupure de presse dans le tiroir de son bureau, la tend à Lafouine et continue son récit : « Il y a quinze jours, une galerie de Buenos Aires a mis en vente un timbre identique à celui de Jean Veuplusse. L'article de journal précise que le propriétaire est resté anonyme. Mes experts sont formels : le « five pence of Trinidad » était unique. Je pense donc que ma compagnie a été escroquée. »

- Lorsque tu as assuré le timbre, demande Lafouine, Jean Veuplusse a-t-il précisé qu'il le mettrait dans sa bibliothèque ?

- Oui, il m'a informé et j'ai accepté sa décision, répond Jacques Malus. Il m'a fourni un document rédigé de sa main précisant que le timbre serait glissé entre les pages 43 et 44 du livre d'Alexandre Dumas « Les trois mousquetaires ». Ce document confidentiel n'était connu que de lui et de moi.

Le PDG tend à l'inspecteur la lettre signée par le milliardaire. Après une brève lecture, Lafouine regarde son ami et dit : « Ce courrier prouve que ton client a menti et qu'en aucun cas il n'a placé son timbre dans le livre. Tu pourras le confondre et récupérer ton argent ».

**Qu'est-ce qui permet à l'inspecteur Lafouine d'affirmer que le milliardaire a menti ?**

La B.I.L.E (Banque Internationale du Libre Echange) a été attaquée hier après-midi, à seize heures. Un homme armé d'un pistolet automatique, le visage dissimulé sous un bas nylon, s'est fait remettre la totalité des billets contenus dans le coffre. Calme et très sûr de lui, il s'est enfui en courant sans pouvoir être arrêté par les passants.

L'inspecteur Lafouine est certain d'avoir affaire à un professionnel. Les fichiers informatiques consultés font ressortir le nom de six anciens détenus arrêtés autrefois pour des hold-up.

Le portrait-robot a mis en lumière les points suivants : l'homme, de race blanche, était de taille moyenne et s'exprimait dans un français impeccable. D'allure sportive, il portait un jogging noir de marque Addidas.

Lafouine convoque les six suspects dans son bureau. A la question de l'inspecteur leur demandant ce qu'il faisait hier entre quinze et dix-sept heures, voici les réponses de chacun des hommes.

Frédéric Guillou, un homme chauve se rongant continuellement les ongles et jetant des regards inquiets à droite et à gauche, a affirmé en baissant la tête : « Je suis allé déposer des fleurs sur la tombe de ma pauvre maman ».

Joseph N'Diaye, un français d'origine africaine, ancien joueur de football à Pellouailles-les-Vignes, a dit en riant : « Je suis resté l'après-midi chez moi. J'ai regardé une cassette des Guignols de Canal Plus ».

Benoît Urbain, fils de bonne famille ayant mal tourné, a confessé avec un petit sourire : « Ma foi, j'ai flâné près du canal. J'adore contempler la nature dans toute sa splendeur automnale ».

Johnny Laguesse, magasinier chez Castorama, a juré en crachant par terre : « Hier, j'avais un rancart avec une gonzesse. On a becqueté ensemble puis on est allé au cinoche voir un film de baston ».

Ernest Ménigoute, un ancien légionnaire ayant perdu un bras pendant la guerre d'Algérie, a déclaré au garde-à-vous : « J'ai nettoyé mes armes de collection et rangé ma vitrine de décorations ».

Georges Latouche, une armoire à glace de plus de cent kilos, a certifié d'une voix forte : « Ma fille aînée avait besoin de moi pour déménager son appartement. Je m'suis farci trois étages pendant toute la journée ».

Après ces déclarations, l'inspecteur Lafouine fixe les six hommes et dit : « Messieurs, ce soir un de vous va dormir en prison ! »

**Quel est le nom du coupable?**

Samuel Lopez, un dangereux récidiviste, a été arrêté alors qu'il tentait de vendre une partie du butin de son dernier cambriolage. Les policiers ont réussi à récupérer les bijoux volés récemment chez le joaillier Jacques Haddy. Malheureusement, des diamants d'une grande valeur restent introuvables.

Depuis qu'il est en prison, Samuel Lopez refuse de révéler l'endroit où il a caché les pierres. Les recherches effectuées chez lui n'ont rien donné.

Le directeur de la prison surveille toutes les visites faites au prisonnier. La semaine dernière, un gardien a intercepté une lettre que Samuel Lopez tentait de faire passer à sa femme pendant une visite au parloir.

En passant le papier au-dessus d'une flamme, les spécialistes du décodage ont découvert ces quelques mots écrits à l'encre sympathique : « quatre après les points ».

Depuis cette découverte, l'enquête n'a pas avancé. Personne ne comprend le sens du message. Le commissaire Nerval demande à Lafouine de passer dans son bureau. Il le met au courant de l'affaire et lui tend la lettre de Lopez.

Lafouine prend le document et lit à haute voix :

« Ma chérie. J'ai vu les policiers ce matin. Ils cherchent les diamants. Tu sais, ils sont persuadés que je les ai cachés. Ils ont regardé sous mon lit. Ils ont vraiment la tête dure. C'est la huitième fois qu'ils fouillent ma cellule. Mais, ça ne marche plus. Je vais faire du scandale. Bientôt, ils me paieront toutes ces brimades. J'ai envie de me défendre. Mon avocat, Maître Légglise, va les attaquer pour mauvais traitement sur un prisonnier. Bisous. »

Une fois sa lecture terminée, l'inspecteur pose le document sur le bureau de son supérieur.

- Je pense effectivement que cette lettre est codée, dit-il en se grattant la tempe avec son index droit. Les quatre mots à l'encre sympathique sont certainement la clé de l'énigme.

- Qu'a voulu dire Lopez avec « quatre après les points » ? questionne le commissaire Nerval. S'agit-il de points cardinaux, de points de ponctuation, de points de tricot, de points de repères... ? J'en perds mon latin !

- J'ai ma petite idée là-dessus, répond Lafouine, et je vous promets que ce soir les diamants seront sur votre bureau.

Sur ces paroles, le policier sort du bureau en laissant son chef la bouche ouverte et les yeux ronds.

**Où Lafouine va-t-il trouver les diamants ?**

Le Restoroute situé après l'accès n°10 de l'autoroute du Sud a été dévalisé à 20h15 par un individu qui est arrivé vers 19h30. L'homme a d'abord dîné au self avant de braquer la caissière et de s'enfuir avec la recette de la journée. Un témoin l'a vu partir à bord d'une voiture immatriculée dans le Rhône. Il n'a pas pu voir le reste de la plaque.

La gendarmerie a aussitôt dressé des barrages aux sorties de l'autoroute. Cinq véhicules dont l'immatriculation se termine par « 69 » ont été arrêtés au dernier péage de l'autoroute aux alentours de 21h00. Aucune voiture correspondant au signalement n'a quitté l'autoroute par une autre sortie.

L'Inspecteur Lafouine examine les tickets de péage des automobilistes :

- La Fiat Brava de Serge Andeville s'est engagée à 18h30 par l'entrée 8.
- La R19 de Jean-Marie Thyme est entrée par l'accès 9 à 18h45.
- La Seat Cordoba de Phil Athély a pris l'autoroute à 19h05 par l'entrée 9.
- La 2CV de Pascal Humey a utilisé l'entrée 10 à 19h15.
- La Xsara d'Ahmed Ikal s'est présentée à l'entrée 11 à 19h30.

- L'un de vous s'est-il arrêté ? demande Lafouine.

- J'ai fait le plein d'essence, avoue Serge Andeville.

- À quelle heure ?

- Vers 20 heures. Mais, j'y pense, j'ai payé avec ma carte bancaire, je dois avoir le reçu... »

Lafouine examine le ticket. Il date précisément la transaction à 19h58 à la station Shell qui se trouve à une vingtaine de kilomètres après l'accès 11. Les autres chauffeurs nient s'être arrêtés en cours de route ou avoir dépassé la vitesse autorisée.

Un gendarme arrive avec un plan des accès de l'autoroute et annonce à Lafouine : « Aucun radar n'a relevé d'excès de vitesse. Ils sont réglés pour ne se déclencher qu'au-dessus de 150 km/h ».

« Dommage, mais ce plan pourra peut-être nous donner un indice », murmure Lafouine en s'installant à une table.

de l'entrée	à la gare de péage
8	250 km
9	210 km
10	150 km
11	120 km

Il sort son carnet et effectue quelques calculs. Après quelques instants, il relève la tête et déclare : « Je sais qui a fait le coup. »

**Quel est le nom du coupable ?**

L'inspecteur Lafouine tape un rapport sur sa machine à écrire quand il est dérangé par la sonnerie du téléphone. Une voix féminine lui annonce que Valéry Karpoff, un riche homme d'affaires vient d'être retrouvé mort.

Après un quart d'heure de route, Lafouine arrive devant la villa du célèbre marchand d'origine russe. Il est accueilli par une jeune femme qui le conduit directement sur les lieux du crime.

Dans le couloir qui mène aux chambres, un corps est allongé. Lafouine se penche et constate qu'il s'agit bien de Valéry Karpoff. Il ne fait aucun doute qu'il a été tué par strangulation. Une cordelette est encore serrée autour de son cou.

La femme explique qu'elle vient tous les jours faire le ménage et qu'elle a découvert le corps en prenant son service à neuf heures.

- Avez-vous prévenu d'autres personnes ? demande Lafouine.

- Non, répond la femme. Je vous ai tout de suite appelé et depuis je n'ai vu personne.

Après une rapide enquête sur les proches de la victime, l'inspecteur décide de ne pas dévoiler les circonstances du meurtre et d'aller lui-même prévenir les quatre frères de Valéry Karpoff : Dimitri, Ivan, Boris et Igor.

Lafouine se rend tout d'abord chez le frère aîné qui vit avec sa famille dans un pavillon de banlieue. Quand il apprend la disparition de son frère, Dimitri lâche ces quelques mots : « Vous savez, monsieur l'inspecteur, Valéry trempait souvent dans des affaires louches. Il vendait des armes à tout le monde. La mafia russe aura certainement engagé un tueur pour l'étrangler ».

Le second frère, Ivan, a l'air indifférent : « Je ne voyais plus Valéry depuis deux ans. Nous nous étions fâchés. Il avait refusé de me prêter de l'argent. Qu'il soit mort ne me fait ni chaud, ni froid ».

Boris semble plus affecté par la nouvelle du décès : « J'étais le seul à le comprendre. Il m'invitait souvent quand il partait en voyage d'affaires. Je lui servais de secrétaire. Il a toujours été très bon avec moi ».

Lafouine ne peut pas questionner le dernier frère. Il est parti en Russie le jour même du meurtre. D'après sa logeuse, Igor est parti précipitamment sans laisser d'adresse.

De retour au commissariat, le policier sait qui a tué Valéry Karpoff. Il envoie les inspecteurs Grelot et Cartier arrêter le meurtrier.

**Où vont les deux inspecteurs ?**

Le docteur Faulker enfile ses gants, ouvre sa trousse et commence à examiner le corps étendu sur la moquette du bureau.

- Le coup de feu a été donné à bout portant, dit-il en s'adressant à l'inspecteur Lafouine. La balle a perforé l'os temporal gauche pour ressortir par la mâchoire inférieure droite. La mort a été instantanée. Je ne vois pas d'autres blessures sur le corps.

En écoutant le médecin légiste, Lafouine fait le tour de la pièce. Il remarque que la porte-fenêtre donnant sur le jardin est ouverte. La vue sur le parc est splendide. L'inspecteur se tourne vers Marc Lafleur, le fils de la victime, et lui demande : « Votre père était-il dépressif, Avait-il des ennuis financiers ? Etait-il souffrant ? »

Marc Lafleur a du mal à retenir ses larmes. Il répond avec difficulté : « Mon père n'avait pas de difficultés particulières. Il aimait son travail et sa famille. Je ne comprends pas pourquoi il s'est donné la mort ».

Lafouine sort un mouchoir de sa poche, se penche et prend le revolver que le mort tient encore dans sa main droite. « Vous saviez que votre père était armé ? » demande-t-il au jeune homme.

« Oui », répond Marc. « C'était un souvenir de mon grand-père Il l'avait ramené de la guerre. Mon père le rangeait dans le tiroir de sa table de nuit ».

Lafouine repose l'arme. Il se dirige dans le salon où l'attend Louise Lafleur, la femme de la victime. « Pouvez-vous me raconter ce qui s'est passé ? » demande le policier.

Louise, très digne malgré la douleur, commence son récit. « Tout l'après-midi, mon mari est resté dans son bureau. Quand il faisait ses comptes, personne ne devait le déranger. Marc a travaillé dans sa chambre. Il fait ses études en fac de droit. Moi, je préparais le dîner dans la cuisine. Vers dix-neuf heures, j'ai reçu un coup de téléphone de ma sœur. Nous parlions depuis une dizaine de minutes quand j'ai entendu le coup de feu. Je me suis précipité dans le bureau. Marc était déjà là. Il tremblait. Le pauvre petit avait l'air affolé. Je l'ai emmené dans le salon puis j'ai appelé la police ».

Depuis le début de son enquête, Lafouine est certain que Raymond Lafleur ne s'est pas suicidé. Maintenant, il sait qui l'a tué.

**Comment Lafouine sait-il qu'il s'agit d'un faux suicide ? Qui est le meurtrier ?**

L'Inspecteur Lafouine est invité à une partie de pêche par son vieil ami l'Inspecteur Jo Vial. Tous deux sont installés sur la jetée du port de Rosporden. Après avoir amorcé, ils lancent leurs lignes dans la légère houle qui agite l'océan.

En attendant que le poisson veuille bien mordre, les deux complices se racontent leurs dernières enquêtes sans prendre garde aux autres pêcheurs qui ont tendu leurs lignes de part et d'autre de leur emplacement.

Au milieu de la matinée, une voiture de police vient s'immobiliser sur le quai. Deux agents en sortent, se dirigent vers les quelques pêcheurs qui se trouvent sur la jetée, et commencent à contrôler identités et matériel de pêche. Intrigués, les deux inspecteurs se font connaître.

« Un vol vient d'être commis à la bijouterie *La Perle de l'Océan*. Le malfrat pourrait bien s'être caché parmi les pêcheurs. Un témoin affirme avoir vu un homme quitter la boutique en courant et se diriger par ici. » explique un des policiers.

Lafouine et Vial proposent leurs services et questionnent leurs voisins.

- Je suis sur la jetée depuis quatre heures. Je n'ai pas bougé. J'ai mangé des sandwiches que j'ai apportés, j'ai bu un peu de vin rouge, dit Yves Avitt, et d'ailleurs voici ma pêche. Sa bourriche contient effectivement trois turbots et quelques petits églefins.

- J'ai eu tellement de touches que je n'ai même pas eu le temps de casser la croûte alors vous pensez bien que je n'ai pas quitté ma place un instant, tenez, regardez : seize belles truites, un sandre et même un brochet ! s'écrie Pierre-Paul Hie en exhibant fièrement ses prises.

Victor Piheur reconnaît avoir quitté la jetée « Pour chercher des cigarettes et boire un canon au café du port. Le patron se souviendra de moi, je suis un habitué. J'y étais vers 8 heures, 8 heures 30. Vous voulez voir mes prises ? ». Quelques beaux colins garnissent le fond de son panier.

- J'en ai relâché plusieurs, trop petits, avoue Vincent Thymans, mais j'ai quand même conservé ces deux beaux loups et je suis content de ma journée.

« Je ne sais pas si nous tenons le voleur de la bijouterie, mais l'un de vous a quelque chose à cacher. Messieurs, vous pouvez emmener M. ... au poste pour l'interroger et fouiller son panier. » laisse tomber Lafouine.

**Quel pêcheur Lafouine suspecte-t-il ?**

Un vol a été commis au musée d'art moderne. Pendant la vérification du système de surveillance, un malfaiteur a dérobé une œuvre d'une grande valeur : « *Impacts de neige sur un mur blanc* » du peintre polonais Vazy Vasa.

Lafouine écoute l'inspecteur Cartier qui a fait les premières constatations. « Le système de sécurité a été coupé à 20h10. La vérification a duré 45 minutes. Le voleur a utilisé un vieux conduit d'aération de cinquante centimètres de diamètre pour s'introduire dans le musée. Une fois au-dessus de la salle, il a dévissé la grille du plafond et a sauté d'une hauteur de trois mètres. Il a pris le tableau puis s'est enfui en sortant par une fenêtre ».

- Qui savait que l'alarme était contrôlée ? demande Lafouine.

Cartier sort un papier de sa poche : « A part les deux techniciens qui effectuaient l'examen, quatre personnes étaient au courant : le conservateur du musée, la secrétaire, le comptable et la femme de ménage ».

Lafouine convoque les suspects et commence par questionner les ouvriers : « Combien de temps êtes-vous restés dans le musée ? ».

Le plus âgé des techniciens prend la parole : « Nous avons travaillé de 19h30 à 21h45, sans interruption ».

L'inspecteur interroge la femme de ménage : « Vous n'avez rien remarqué pendant votre travail ? ». La femme répond dans un soupir : « Vous savez depuis quarante ans que je travaille ici, je ne fais plus attention aux tableaux. A 20h30, j'avais terminé, je suis rentrée chez moi ».

Le conservateur, un petit homme rondouillard, prend la défense de son employée : « Je connais Madame Ramirez depuis longtemps. Elle fait son métier consciencieusement ».

Songeur, Lafouine se tourne vers la secrétaire, une belle femme d'une trentaine d'année : « Où étiez-vous au moment du vol ? ». « Tous les soirs, je cours dix kilomètres, affirme la secrétaire, je prépare le marathon de Paris ».

Un bruit violent fait sursauter Lafouine. C'est le comptable qui vient d'éternuer : « Excusez-moi, dit-il en se mouchant le nez, je suis allergique à la poussière. Malgré le travail de Madame Ramirez, les salles en sont remplies ».

Lafouine fixe le coupable dans les yeux et dit avec humour : « J'espère que vous aimez les vacances à l'ombre ».

**A qui s'adresse Lafouine ?**

Depuis plusieurs années, un individu s'est spécialisé dans l'attaque des bureaux de poste. La police veut arrêter ce dangereux malfaiteur dont on ne connaît pas l'identité et que la presse a baptisé Monsieur X.

Un coup de téléphone anonyme apprend à l'inspecteur Lafouine que le voleur se trouve au « Café des Sports ». Abandonnant ses travaux en cours, il se précipite à l'adresse indiquée. A travers les carreaux d'une fenêtre, il observe la salle du bar. L'épaisse fumée dégagée par les fumeurs l'empêche de voir tous les consommateurs. Ne connaissant pas le visage de Monsieur X, il décide de lui tendre un piège pour l'obliger à se démasquer.

« Police. Contrôle d'identité », crie-t-il en entrant dans le café. A peine a-t-il fini sa phrase, qu'un homme le bouscule et s'enfuit par la porte restée ouverte. Lafouine se jette immédiatement à sa poursuite. La course s'engage dans les rues de la vieille ville.

Plusieurs fois champion de cross de son lycée, Lafouine ne se laisse pas distancer par le fuyard. S'approchant de plus en plus de Monsieur X, il l'oblige à se réfugier dans un cinéma. Après s'être présenté, Lafouine demande à la caissière de bloquer toutes les issues et d'allumer la salle.

Heureusement pour l'inspecteur, le film n'a pas attiré la grande foule. Dix spectateurs seulement se sont déplacés. Lafouine les observe attentivement.

Au premier rang, un couple d'amoureux est tendrement enlacé. Quelques rangs plus loin, un homme plisse les yeux, gêné par le retour brutal de l'éclairage. Un adolescent, la casquette vissée sur le crâne, proteste contre l'arrêt de la projection. Une vieille femme s'apprête à sortir en croyant la séance terminée. Un homme d'une trentaine d'années, sentant le tabac à plein nez, regarde sa montre en soupirant.

Au dernier rang, Lafouine secoue un clochard endormi. L'homme le regarde sans comprendre. Les plis de sa veste sont marqués sur sa joue gauche. Une jeune femme fixe Lafouine en lui envoyant de petits clins d'œil. Un enfant demande à son père assis à côté de lui : « C'est quand qui va finir l'entracte ? »

Lafouine pointe son revolver vers un des spectateurs : « Les mains en l'air, Monsieur X », dit-il en sortant sa paire de menottes.

**Qui est Monsieur X ?**

Pierre Caillou, un célèbre banquier parisien vient d'être retrouvé dans le parc de son château. Comme tous les matins, il faisait son jogging en forêt quand la chute d'un chêne tricentenaire lui a coupé son élan et fracassé le crâne.

L'inspecteur Lafouine recherche des indices dans la clairière où a eu lieu le drame. Il découvre que l'arbre a été scié à la base avec une tronçonneuse et qu'un ingénieux mécanisme a permis au meurtrier d'activer la chute du chêne au moment voulu. La mort de Pierre Caillou ne doit rien au hasard !

Les alarmes et caméras de surveillance, positionnées sur les murs d'enceinte, n'ont rien décelé d'anormal depuis des mois. Le coupable ne peut être qu'un habitué du domaine.

De retour au château, Lafouine s'installe dans la bibliothèque et demande aux six occupants de la maison de venir le rejoindre.

Le premier à se présenter est Jacques Caillou, le fils aîné de la victime. Il s'avance doucement, pose ses béquilles puis s'assoit dans un fauteuil pour soulager sa jambe plâtrée. Passionné d'équitation, il est tombé de cheval la semaine dernière en voulant franchir un ruisseau.

Henri, son fils, vient se placer à côté de lui. En classe de sixième au collège Saint-Joseph, il a été autorisé à s'absenter pour assister à l'enterrement de son grand-père. Assez petit pour son âge, il porte un costume sombre qui lui donne un air sévère.

Marthe, la femme du défunt, entre à son tour. Très mince dans sa longue robe noire, elle paraît marquée par la mort de son mari. Vincent, son second fils, l'aide à s'asseoir dans un canapé. Pour sa part, il choisit de rester debout près de la cheminée. Architecte dans un grand cabinet parisien, il était venu passer quelques jours au château familial.

Suzanne, la gouvernante, au service de la famille Caillou depuis plus de trente ans, a visiblement du mal à trouver sa place. Après quelques instants d'hésitation, elle finit par prendre place sur une chaise.

Harry Cover est le dernier à entrer. C'est un américain arrivé la veille de New York. Il venait régler une affaire importante avec le banquier.

L'inspecteur Lafouine n'a pas besoin d'un long interrogatoire pour connaître le coupable. Il est évident que cela ne peut être que...

**Qui est le coupable ?**

Le personnel et les membres de la famille savaient que le Duc de Ladive buvait trop et qu'il était sujet à des crises de somnambulisme. Personne n'est donc surpris quand un matin, on retrouve son corps sur la terrasse de son château. Encore vêtu de sa robe de chambre, il est tombé du balcon situé sept mètres plus haut.

L'accident semble évident. Malgré tout, l'inspecteur Lafouine fait son enquête pour déterminer les causes de la chute. Il commence par questionner le personnel de la maison.

- Votre patron faisait-il souvent des crises de somnambulisme, demande Lafouine.
- Quand Monsieur le Duc avait un peu trop arrosé la soirée, les nuits étaient souvent agitées, répond le domestique.
- On ne faisait rien pour l'empêcher de faire des bêtises ? interroge Lafouine en s'adressant à la cuisinière.
- Madame la Duchesse ne voulait pas que nous intervenions, explique la jeune femme. Depuis quelques mois, elle fermait sa chambre à clé pour éviter que Monsieur ne sorte.
- Cette nuit la porte était-elle fermée ? questionne l'inspecteur.
- Oui, affirme le domestique. J'ai apporté une bouteille d'eau à Madame la Duchesse. Quand je suis reparti j'ai bien entendu la clef tourner dans la serrure.

Lafouine se dirige vers le salon. Il souhaite entendre Claire de Ladive, la femme du défunt. Cette belle femme d'une quarantaine d'années l'attend, assise dans un fauteuil près d'une immense cheminée.

- Pouvez-vous me raconter votre dernière soirée ? demande Lafouine.
- Nous avons des invités à dîner, répond la Duchesse. Comme d'habitude, mon mari a trop bu. Quand nos amis sont partis, il était complètement ivre. J'ai dû lui mettre son pyjama et le coucher moi-même.
- Votre domestique m'a dit vous avoir apporté une bouteille d'eau ? interroge l'inspecteur.
- C'est vrai, confirme Claire de Ladive. J'avais très soif. Bien bordé dans son lit, mon mari ronflait. Je pouvais enfin souffler.
- Comment expliquez-vous la chute de votre époux ? demande Lafouine.
- Il faisait chaud, explique la Duchesse. J'ai ouvert la fenêtre en oubliant que mon mari avait des crises de somnambulisme.

Lafouine commence à douter que la mort du Duc de Ladive soit accidentelle. Il pense même que sa femme l'a poussé du balcon.

**Qu'est-ce qui fait penser à Lafouine que Claire de Ladive est responsable de la mort de son mari ?**

Jeudi, la police a repêché dans la Sarthe le corps de Lucie Faire, portée disparue depuis quatre jours. Elle avait les mains attachées dans le dos et les pieds lestés avec des pierres. L'autopsie, pratiquée par le docteur Faulker, a révélé que la jeune femme avait été droguée en prenant son dernier repas.

L'inspecteur Lafouine remonte le cours de la rivière et arrive au pied d'un ancien pont de chemin de fer. En empruntant un petit escalier de pierres qui mène sur la voie ferrée, il remarque que l'herbe a été foulée récemment. Un morceau d'étoffe déchirée, le persuade que le meurtrier a hissé le corps de Lucie jusqu'ici pour le jeter dans la rivière. L'endroit isolé et désert était parfait pour commettre un crime.

Une heure plus tard, une voiture dépose Lafouine chez les parents de la victime. Raymond, le père, reçoit l'inspecteur dans la cuisine. C'est un homme bourru qui parle peu. La mort de sa fille n'a pas l'air de le toucher. Paralysé depuis trois ans, il ne se déplace qu'en fauteuil roulant.

Gisèle, la mère, fait la vaisselle dans l'évier. Elle cache mal son chagrin. « Je n'arrive pas à croire que Lucie soit morte, dit-elle tristement. Qui va nous aider maintenant ? Mon mari est handicapé, je ne sais pas conduire et notre fils ne vient chez nous que le dimanche ! ».

De retour au commissariat, Lafouine convoque les deux autres personnes qui ont mangé avec Lucie le soir de sa disparition : Jean, son frère qui travaille à Paris et Julien, son petit ami.

Jean donne sa version de la soirée du dimanche précédent : « Nous avons mangé tous les cinq puis mes parents sont allés se coucher. Lucie et son copain se sont installés devant la télé. Je suis parti faire un tour au village. J'ai proposé à Julien de le ramener chez lui. Il m'a répondu qu'il préférerait rester encore un peu ».

Le fiancé de Lucie explique : « Je suis rentré chez moi vers vingt-trois heures, juste après le film sur TF1. Lucie était fatiguée. Elle avait envie de dormir. Je suis rentré à pied. J'évite de conduire depuis que j'ai le bras dans le plâtre ! ».

Lafouine a récolté assez d'indices pour confondre le coupable. Le lendemain la presse peut titrer : « LAFOUINE A RESOLU LE MEURTRE DE LUCIE FAIRE ».

**Qui est le meurtrier ?**

Il y a quelques jours, l'océan a rejeté un corps sur la plage des crevettes roses près de Mazout-les-Bains. Les recherches entreprises par la gendarmerie pour établir l'identité de l'homme n'ont rien donné. L'inspecteur Lafouine est envoyé sur place pour essayer d'élucider le mystère. Il commence par se rendre à la morgue pour interroger le médecin légiste qui a pratiqué l'autopsie.

- Alors toubib ? demande-t-il. Quel aspect avait cet inconnu trouvé sur le sable ?

Le médecin, un petit homme au regard vif, compulse les notes qu'il a rassemblées dans son rapport et dit d'une voix assurée.

- Il mesurait environ un mètre soixante-quinze. Son poids devait approcher les quatre-vingt kilos. Ses mains étaient très soignées, sans cicatrices ni bijoux. Il portait un pantalon de survêtement, un tee-shirt à rayures et de vieilles baskets. Il devait boiter car son pied droit était atrophié de naissance. Je lui donnerais entre quarante et quarante-cinq ans mais je peux me tromper à trois années près. Je n'ai constaté aucune blessure. Ses poumons, remplis d'eau salée, me permettent d'affirmer qu'il s'est noyé.
- - A votre avis, combien de temps a-t-il séjourné dans l'eau ? demande l'inspecteur.
- - Cinq à six jours au maximum, répond le médecin sans hésiter.

Lafouine écrit tous ces renseignements sur son carnet à spirales puis se rend au commissariat de Mazout-les-Bains. Il demande à consulter le tableau des disparus. Un agent lui apporte la liste des hommes recherchés par leur famille depuis une semaine. Muni du précieux document Lafouine sort s'asseoir sur un banc, face à l'océan. Profitant des derniers rayons de soleil, il étudie la liste.

MOREAU Christian, 42 ans, mécanicien à Fioul-sur-Mer, marié.  
GODIN Eric, 46 ans, pharmacien, célibataire.  
VERGER Christian, 58 ans, ingénieur en retraite, marié.  
ALLARD Philippe, 29 ans, plâtrier, célibataire.  
SIMON Serge, 43 ans, ancien champion de course à pied, célibataire.  
BENOIT Jean-Christophe, 45 ans, bûcheron, célibataire.

Le soleil disparaît lentement à l'horizon lorsque l'inspecteur Lafouine se lève. Il remonte la fermeture Eclair de son blouson en cuir et rentre dans le commissariat. Il connaît l'identité de l'inconnu de la plage.

**Quel est le nom de l'inconnu ?**

Lafouine a découvert sa vocation alors qu'il était en CE2 dans la classe de Madame Flûte, une vieille institutrice adepte des coups de règle sur les doigts.

Un après-midi, pendant la récréation, son ami Ludovic lui annonce la disparition de son taille-crayon, un magnifique objet représentant Obélix portant un menhir.

- Quand t'es-tu aperçu du vol ? demande Lafouine.
- Juste avant de sortir, répond Ludovic. J'avais besoin de ma gomme. J'ai ouvert ma trousse. Elle était toute tâchée et mon taille avait disparu. En fouillant dans mes affaires, le voleur a percé une cartouche d'encre avec la pointe de mon compas. Le vol a dû avoir lieu pendant la récréation de la cantine.
- Qui savait que tu possédais un nouveau taille crayon ? interroge Lafouine.
- A part toi, j'en avais parlé à Benoît, Jérôme, Valérie et Luc.

Lafouine quitte la partie de billes qu'il avait commencée et décide d'aider son ami à retrouver le voleur. En inspectant les lavabos, il découvre que le savon fixé au mur est recouvert d'encre bleue. « Ton voleur a eu besoin de se laver les mains », dit-il à Ludovic.

De retour dans la cour, Lafouine observe discrètement les quatre suspects.

Malgré son plâtre à la main droite, Benoît joue au foot. « Regarde, crie Ludovic, son pantalon est couvert de tâches. C'est sûrement lui qui a fait le coup ». Lafouine retient son camarade par le bras et lui dit : « Pas de précipitation. Allons d'abord voir les autres ».

Jérôme est en pleine discussion avec Clément et Didier. Contrairement à son habitude, il est calmement assis sur un banc. Pour une fois, Madame Flûte, n'aura pas à le punir pour s'être sali !

Valérie et son amie Sophie sont sous le préau. Ce midi, en revenant de chez elle, Valérie a acheté des carambars à la boulangerie. Les deux filles se partagent les bonbons.

Luc est dans la classe du directeur. Il a été puni ce matin pour avoir donné un coup de poing à Laurent. A chaque récréation, il doit copier cent fois : « *Je ne frappe pas un camarade* ». Il a confié à un de ses copains que le directeur le surveille même quand il va aux toilettes.

La sonnerie retentit. Lafouine se met en rang et annonce à Ludovic : « Ce soir, à la sortie, nous nous occuperons de ton voleur ».

**Quel élève vont attendre Lafouine et Ludovic ?**

Carmen Barbosa, une petite femme d'origine portugaise, entre dans le commissariat d'un air décidé et demande à voir l'inspecteur Lafouine. À peine entrée dans le bureau, elle commence à parler : « Monsieur l'inspecteur, je suis inquiète, ma sœur Conchita a disparu. Elle a téléphoné la semaine dernière pour me dire qu'elle avait trouvé un emploi comme femme de ménage. Depuis, je n'ai plus de nouvelles. Je suis allée voir l'agence de placement qui m'a donné la liste des employeurs que ma sœur devait contacter ».

Lafouine jette un coup d'œil sur la feuille et demande: «Votre sœur a-t-elle dit où elle travaillait ? »

« Elle a juste décrit la maison en disant que c'était une vieille demeure entourée d'un très beau parc. Elle a ajouté que l'endroit était calme et qu'elle n'aurait pas d'escalier à monter car la maison était de plain-pied. »

Lafouine décide de rendre visite aux cinq personnes mentionnées sur le document de l'agence.

Le premier nom est celui de John Équerre, un architecte qui le reçoit dans sa belle maison moderne. Pendant l'entretien, Lafouine peut admirer, à travers les baies vitrées, un grand jardin aux arbres centenaires.

La seconde adresse l'amène dans un vieux château. Le propriétaire, le Comte Hébon, l'accueille dans sa bibliothèque située au troisième étage. Le vieux noble affirme ne pas avoir rencontré Conchita.

Pour sa troisième visite, Lafouine se présente dans un charmant manoir du siècle dernier. Bordée par une rivière, cette maison basse a beaucoup de charme. Justin Coudefeu, le maître des lieux, est en train de planter des fleurs dans un massif. Il prétend ne pas connaître la sœur de Carmen.

La quatrième maison pourrait être agréable si elle n'était pas située juste à côté de l'aéroport. Le bruit incessant des décollages empêche Lafouine de bien entendre ce que lui dit Martin Pêcheur, le locataire.

Un peu fatigué, l'inspecteur se rend à la dernière adresse. Il découvre un somptueux appartement au cinquième étage d'un hôtel particulier. Le propriétaire Yvon Pardeux, est parti en vacances depuis trois jours.

Au commissariat, Lafouine remplit une demande de perquisition qu'il transmet à son supérieur. Il sait chez qui Conchita travaillait.

**Quelle personne employait Conchita ?**

Dans son imperméable gris, un parapluie à la main, l'inspecteur Lafouine assiste à la remontée d'une voiture par les hommes-grenouilles. Tirée par un treuil, la lourde Mercedes sort petit à petit de l'eau. A l'intérieur, les policiers découvrent le corps de Jérémy Monpul, le directeur d'une importante fabrique d'articles de sport. Sur place, le docteur Faulker constate que l'homme ne s'est pas noyé mais qu'il a reçu une balle en pleine tête. En examinant les bords de l'étang, Lafouine remarque des traces qui lui permettent de reconstituer le déroulement des événements.

Le meurtrier a tué Jérémy Monpul puis a conduit sa voiture jusqu'à la rive en empruntant un chemin forestier peu fréquenté. A une trentaine de mètres de l'eau, il est descendu pour pousser le véhicule dans l'étang. Des empreintes de pas entre les pneus de la Mercedes montrent que l'assassin était seul pour accomplir ce dernier geste.

La disparition de l'industriel semble arranger tout le monde.

Sa femme, Martine, voulait divorcer depuis plusieurs mois mais le refus de Jérémy empêchait toute procédure. Elle souffrait de cette situation.

Jordan, le fils unique du couple, était en conflit avec son père qui lui reprochait ses mauvais résultats scolaires. Malgré ses seize ans, il n'était pas rare qu'il reçoive encore quelques claques.

Hubert, le père de Jérémy, en voulait beaucoup à son fils de l'avoir écarté de l'entreprise qu'il avait fondée voilà plus de quarante ans. Il acceptait très mal d'être à la charge de sa famille depuis son infarctus.

Laurent, le frère cadet, ne rêvait que d'une chose : prendre la place de Jérémy à la tête de l'usine. Avec l'appui des actionnaires, il espérait arriver à ses fins avant le début de l'année. Les renseignements demandés par Lafouine auprès des spécialistes de la bourse de Paris, montraient qu'il avait peu de chances de déposséder son frère aîné de la présidence.

Enfin pour Simon, un cousin installé au Canada et de passage dans la région, la disparition de Jérémy était une véritable aubaine. Il n'avait plus à rembourser la forte somme d'argent qu'il lui devait.

Tous les suspects avaient de bonnes raisons d'en vouloir à Jérémy Monpul, un seul pourtant est passé à l'acte.

**Qui est le coupable ?**

Vers neuf heures, un tableau d'une grande valeur a été dérobé dans le musée de la Marine à Épernay-sur-Mer. D'après les premières constatations faites sur place par l'inspecteur Lafouine, le voleur a utilisé une gouttière pour grimper jusqu'au deuxième étage. Des traces de semelles ont été relevées sur le mur et un collier servant à maintenir la gouttière a cédé sous le poids du malfaiteur. Plusieurs personnes, qui attendaient le bus de la ligne 29, assurent qu'ils ont vu l'inconnu s'enfuir à route vitesse avec la toile sous le bras.

Le policier soupçonne trois malfaiteurs spécialistes dans le trafic d'objets d'art en rapport avec les mers et les océans.

Interrogé dans un petit bistrot où il passe la plus grande partie de ses journées, Raymond se défend en soutenant : « Ce matin, je me suis occupé de mon arrière-petit-fils qui vient d'avoir deux ans. Sa nourrice avait un rendez-vous urgent. J'ai dû le garder jusqu'à onze heures ».

Convoqué au commissariat, Philippe s'explique calmement : « Je me suis promené avec mon chien au jardin des plantes puis je suis rentré laver ma moto. Dimanche, je participe à l'enduro des sables ».

Enfin, Lafouine est obligé de se déplacer en banlieue pour recueillir la déclaration de Maurice. Celui-ci lève son unique bras au ciel et lâche : « J'en ai assez qu'on m'accuse tout le temps. J'ai passé quinze ans derrière les barreaux et maintenant, j'aimerais qu'on me fiche la paix ».

**Qui a volé le tableau ?**

Sous les couvertures, L'inspecteur Lafouine grelotte. Depuis quatre jours, une forte grippe l'oblige à garder la chambre. L'inspecteur Cartier est débordé et regrette d'avoir écouté sa femme qui lui a conseillé de se faire vacciner. « Si je n'avais pas suivi son avis, je serai bien au chaud à me faire dorloter. Au lieu de cela, tous les dossiers atterrissent sur mon bureau. Je ne m'en sors plus! ». Malgré la fièvre, Lafouine accepte d'aider son fidèle adjoint sur une affaire particulièrement délicate : les paris truqués à l'hippodrome de Boudré.

Depuis plusieurs semaines, le président de la société de courses soupçonne quelqu'un de fausser certaines épreuves. L'inspecteur Carrier a isolé cinq jockeys susceptibles d'être mouillés dans cette affaire de gros sous. Il a demandé à un agent en civil d'infiltrer le monde des courses et de surveiller tout particulièrement les hommes suivants :

- Alain Lepetit, portant les couleurs de la Duchesse de Breuil : casaque rouge, manches blanches.
- Jacques Lenain, travaillant pour le Comte de Paris : casaque bleue à pois jaunes.
- Laurent Rasemotte, montant les chevaux du Prince de Condé : casaque verte à bandes violettes.
- Yves Minus, au service d'un prince arabe : casaque à carreaux jaunes et noirs.
- Vincent Lecourt, jockey préféré de la star de rock Elvis Denlemur : casaque bleue et jaune.

« En quoi puis-je être utile ? », demande Lafouine qui sent que son mal de tête ne va pas tarder à revenir.

« Notre agent a été découvert, poursuit Cartier. On l'a agressé dans un box de l'hippodrome. Avant de tomber sous les coups, il avait eu le temps de m'adresser un message codé, malheureusement, je ne possède pas la clé pour le lire et je pensais que vous pourriez le comprendre ».

Lafouine prend le papier froissé que lui rend son adjoint :



Après avoir avalé un nouveau comprimé, Lafouine s'adresse à Cartier: « Le fraudeur sera ce soir en prison pour tricherie et pour agression sur policier ».

**Quel jockey doit arrêter l'inspecteur Cartier ?**

Dans la nuit de samedi à dimanche, une explosion a détruit la mairie de Trifouillis-les-Oies. Un correspondant anonyme a revendiqué l'attentat par téléphone. Il a précisé, en maquillant sa voix, qu'il en avait assez de payer des impôts.

Un témoin a vu un cycliste partir à vive allure peu avant l'explosion. Un autre montre le graffiti que le terroriste a écrit sur le mur de la perception : « À bas les inpos ». Un troisième prétend avoir aperçu un inconnu jeter quelque chose dans la rivière puis courir en direction de la ferme des Boffin. À l'endroit indiqué, les plongeurs découvrent la bicyclette du facteur volée la semaine dernière.

L'inspecteur Lafouine se présente chez les principaux suspects. Pendant la perquisition, les policiers découvrent dans la cave des explosifs identiques à ceux utilisés pour l'attentat. Raymond et Solange, les parents, Sophie, la fille ainsi que Luc, l'ouvrier agricole, sont rassemblés dans la cuisine.

« Pourquoi avez-vous de la dynamite chez vous ? » demande l'inspecteur.

Raymond répond en ronchonnant : « C'est mon père qui l'avait récupérée après la guerre. On s'en servait de temps en temps pour des travaux de terrassement mais depuis qu'un bâton m'a fait perdre mon bras droit, je ne touche plus à ces engins ».

Lafouine s'apprête à questionner Sophie, mais celle-ci est prise d'un malaise. Sa mère se précipite pour la soutenir : « Ma fille souffre d'une malformation cardiaque. Les efforts violents ou les contrariétés lui sont déconseillés. »

Solange ajoute : « Le docteur vient la voir toutes les semaines. Ça coûte beaucoup de sous et on n'est pas bien riche ».

Laissant la jeune fille récupérer, l'inspecteur s'adresse à Luc mais Raymond intervient en l'informant que son ouvrier est muet depuis sa naissance et qu'il ne s'exprime que par gestes.

Pour un policier aussi expérimenté que Lafouine, l'identité du coupable ne fait aucun doute.

**Quelle personne a détruit la mairie de Trifouillis-les-Oies ?**

Depuis quelques semaines, Mohamed Benamar reçoit des lettres anonymes lui demandant de quitter le pays au plus vite s'il ne veut pas avoir de gros ennuis. Informé par le commissaire Gradube, l'inspecteur Lafouine prend au sérieux cette affaire qui sent le racisme à plein nez.

Le papier et l'encre utilisés sont confiés à un laboratoire spécialisé. Les tests pratiqués permettent de connaître l'origine des envois. Il s'agit de l'ancienne imprimerie du village, aujourd'hui à l'abandon et occupée par une bande de voyous bien connue des services de police.

Un matin, au lever du jour, Lafouine organise une descente de police dans ce lieu mal famé et fait arrêter trois individus plutôt louches.

Ludovic Isnardon est un géant de deux mètres. Une vraie terreur. Analphabète, il ne connaît que l'usage de la force pour se faire respecter. Les policiers ont bien du mal à le maîtriser.

Romain Vignalle est un ancien ouvrier soudeur qui a perdu l'usage de ses yeux lors d'un accident de travail. Intelligent et beau parleur, il semble être le chef de la bande.

Enfin, Julien Thomas, le plus jeune, a été plusieurs fois soupçonné d'agressions mais a toujours réussi à s'en sortir, faute de preuve.

« Messieurs, un de vous va dormir en prison ce soir », annonce Lafouine en arborant un large sourire.

**Qui a écrit les lettres anonymes?**

Il est vingt-trois heures. L'inspecteur Lafouine entre dans la charcuterie par la porte de service. Une douzaine de policiers s'affairent dans la boutique. Reconnaisant le célèbre enquêteur, un agent s'avance vers lui : « Bonsoir, Monsieur l'inspecteur. Je m'appelle Justin Koutefeu. C'est moi qui ai prévenu le commissariat ».

Lafouine regarde le jeune homme, un beau gaillard qui le dépasse d'une tête, et lui demande de continuer son rapport. Tout fier de son importance, Justin poursuit : « Je rentrais chez moi après mon service lorsque j'ai entendu du bruit provenant du magasin. Je me suis approché de la porte. J'allais allumer la pièce quand quelqu'un est sorti brusquement en me balançant dans les poubelles. Le temps que je me dégage, mon agresseur avait disparu. J'ai essayé de le rattraper, mais le quartier est mal éclairé et j'ai perdu sa trace. En revenant au magasin, j'ai découvert le corps du charcutier étendu sur le carrelage ».

Lafouine remercie l'agent pour son rapport détaillé puis il soulève le drap qui recouvre la victime. L'homme, d'une quarantaine d'années, a un couteau en plein cœur. Le coup a été porté avec violence car la lame a entièrement pénétré dans la poitrine du malheureux.

- A-t-on volé quelque chose ? demande Lafouine en se relevant.
- Je pense que l'assassin cherchait de la viande et qu'il a été surpris par le propriétaire, répond Justin Koutefeu.
- Qu'est-ce qui vous fait penser cela ? interroge l'inspecteur.
- Les portes des chambres froides étaient ouvertes. La caisse n'a pas été forcée et deux gros sacs de toile étaient à moitié remplis de charcuterie.

Lafouine s'apprête à féliciter Justin pour ses observations quand une voiture vient piler devant la porte du magasin. Une énorme femme en descend. Elle entre dans la boutique en hurlant : « Qui a osé poignarder mon mari ? Je parie que c'est un coup de notre concurrent Alain Proviste. Ce gros porc a toujours louché sur les saucissons et les jambons de mon mari ! »

Quatre policiers ont du mal à stopper la furie qui se débat et crie de plus belle. Lafouine ne se laisse pas impressionner par tout ce cinéma. Il sort ses menottes et les passe aux poignets de la charcutière aussi bête que méchante.

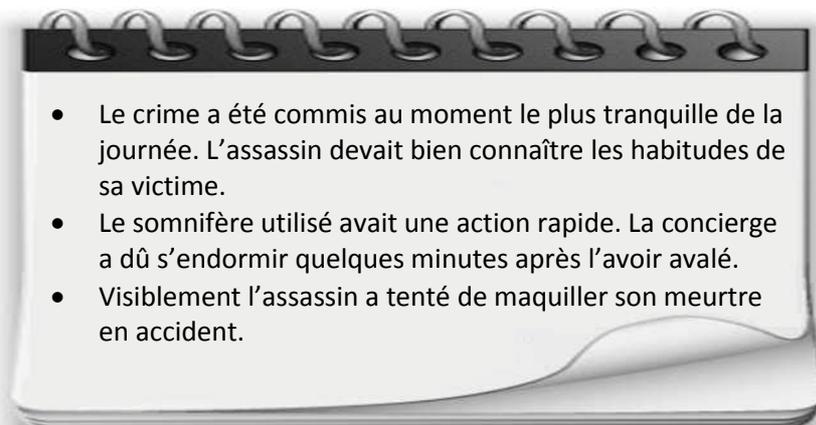
**Comment Lafouine sait-il que la charcutière a tué son mari ?**

Extrait de l'article paru dans le « Petit Courrier » en date du mardi 19 janvier :

*« ...Hier, une concierge, Madeleine Tupleure, a été retrouvée dans la cage de son escalier. D'après les premières constatations, elle aurait fait une chute de trois étages en basculant par-dessus la rampe. Accident, suicide ou meurtre, la police enquête... ».*

Installé à son bureau, l'inspecteur Lafouine relit le rapport du médecin légiste. L'autopsie situe la mort entre 15h00 et 15h30. Les analyses sanguines montrent que la concierge a été droguée avant de tomber dans le vide. Des traces d'un puissant somnifère ont été décelées. Le produit a été versé dans son café.

Lors de sa visite chez Madeleine Tupleure, Lafouine a retrouvé une cafetière et deux tasses qui séchaient sur le rebord de l'évier. Il a noté ses observations sur son petit calepin :



- Le crime a été commis au moment le plus tranquille de la journée. L'assassin devait bien connaître les habitudes de sa victime.
- Le somnifère utilisé avait une action rapide. La concierge a dû s'endormir quelques minutes après l'avoir avalé.
- Visiblement l'assassin a tenté de maquiller son meurtre en accident.

L'immeuble abrite six appartements. Lafouine est certain que l'assassin se trouve parmi les locataires.

- **1er étage gauche** : Emile Hitant, ancien professeur de français. Presque aveugle depuis 4 ans.
- **1er étage droit** : Nicole Nicizo, institutrice de 28 ans. Madeleine était une amie de ses parents.
- **2e étage gauche** : Louis Dore, militaire de carrière. Personnage peu sympathique qui ne parle à personne. Actuellement en permission pour deux semaines.
- **2e étage droit** : Marie Toit, infirmière de nuit à l'hôpital de la ville. Très sportive, elle court le marathon en moins de 3 heures !
- **3e étage gauche** : Samy Rabbien, jeune étudiant en économie. Locataire depuis une semaine.
- **3e étage droit** : Abou D'Soufl, écrivain d'origine africaine. Asthmatique, il fait des crises en montant chez lui et n'arrête pas d'écrire au propriétaire pour qu'il installe un ascenseur.

Les mains croisées derrière la nuque, Lafouine se concentre en regardant le plafond. Son cerveau fonctionne à plein régime. Rapidement, il entoure le nom du coupable d'un trait de crayon.

**Quel nom entoure l'inspecteur Lafouine?**

De la fenêtre du salon, l'inspecteur Lafouine observe les trois dobermans qui surveillent les abords de la villa. « Ils sont vraiment impressionnants quand ils se précipitent sur la grille d'entrée », dit-il en s'adressant à la domestique.

La femme répond en frissonnant : « Depuis que Monsieur a engagé ce nouveau gardien et ses trois fauves, je n'ose plus passer dans la cour. Ils ont beau me connaître, ces sacrés chiens n'arrêtent pas d'aboyer. Ils n'obéissent qu'à leur maître ».

Lafouine ne peut continuer sa discussion car Harold Hém'Ode arrive en lui tendant la main. Cet allemand, que ses ennemis ont surnommé « H2O », a demandé à rencontrer le policier. Très pris par son mandat de député européen, il ne fait que de courts passages dans sa propriété parisienne.

Après avoir servi un verre à l'inspecteur, Harold lui explique la raison de sa présence : « Cette nuit, un cambrioleur s'est introduit dans ma villa. Il a dérobé deux toiles inestimables : un Renoir et un Picasso. Pour différentes raisons, je ne souhaite pas que mes adversaires politiques sachent que je possédais ces œuvres. Je ne vais pas porter plainte, mais j'aimerais que vous fassiez une enquête discrète. Bien entendu, en cas de réussite, je me ferai un plaisir de faire un beau chèque pour l'arbre de Noël des enfants de la police ! »

Malgré le peu de sympathie que lui inspire Harold, Lafouine accepte de l'aider. Il demande à voir l'endroit où a eu lieu le vol.

On le conduit dans un petit pavillon situé dans le parc. Toutes les pièces sont surveillées par un système de caméras. En interrogeant le gardien, Lafouine apprend que les bandes vidéos ont été volées en même temps que les tableaux et que la serrure électronique a été proprement fracturée.

Le cuisinier, qui a pourtant le sommeil léger, dit avoir très bien dormi. La domestique confirme que la nuit a été très calme, sans bruit extérieur. Le gardien jure avoir fait ses rondes habituelles en laissant ses chiens se promener librement. Pour sa part, Harold a constaté le vol vers six heures du matin, quand il est arrivé de Berlin avec son chauffeur.

**Qui est le voleur ?**

Flora Lie, la fleuriste du jardin des plantes, vient d'être étranglée. Prévenu très vite par les gardiens du parc, la police a pu bloquer toutes les sorties avant que l'assassin ne puisse s'échapper. Les personnes présentes dans les allées au moment du meurtre ont été emmenées directement au commissariat. L'inspecteur Lafouine vérifie les emplois du temps.

**Marc Thépoint**, un homme d'une cinquantaine d'années, a promené ses chiens pendant une bonne heure dans le jardin. Il connaissait bien la fleuriste et achetait souvent un bouquet en passant devant sa boutique.

**Rose Ageoux**, une femme très élégante, montre de ses mains blanches et délicates le panier de noix fraîches qu'elle a ramassées. Elle assure que ce travail l'a occupé une bonne partie de l'après-midi. Elle est très troublée par la mort de Flora qui était une de ses amies d'enfance.

**Paul Hauchon**, professeur de sciences, est un habitué du parc. Il passe son temps libre à étudier les nombreuses variétés de plantes et d'arbres. Aujourd'hui, il a fait des croquis du *papaver rhoeas*, plus connu sous le nom de coquelicot.

**Aude Pluie**, une jeune mère de famille, a passé deux heures à surveiller son fils qui faisait naviguer son bateau radiocommandé. Elle avoue à Lafouine qu'elle est toujours très attentive quand son petit garçon joue près du plan d'eau.

**Omar Abbou**, un rappeur d'une quinzaine d'années, jure qu'il passait dans le jardin par hasard. Son casque sur les oreilles, il a tenté de s'enfuir quand les agents ont voulu l'amener au poste de police. Il dit avoir eu peur en voyant les uniformes !

**Bernard Lhermitte**, l'employé de la fleuriste, a retrouvé le corps de sa patronne dans l'arrière-boutique. Il s'était absenté trois minutes pour aller aux toilettes. C'est lui qui a alerté les gardiens.

Après avoir signé leurs dépositions, les témoins sont autorisés à repartir chez eux. Fatigué, Lafouine décide, lui aussi, de rentrer se reposer. En passant dans le hall du commissariat, il remarque un objet oublié par un des promeneurs. En le donnant au policier de garde, un détail lui saute aux yeux. D'un coup sec, il se frappe le front avec la paume de sa main droite en criant : « Bon sang, mais c'est bien sur ! »

**Qui est le meurtrier ? Quel a été son mensonge ?**

Chaque matin, l'inspecteur Lafouine lit son journal avant d'aller travailler. Aujourd'hui, un titre barre la Une :

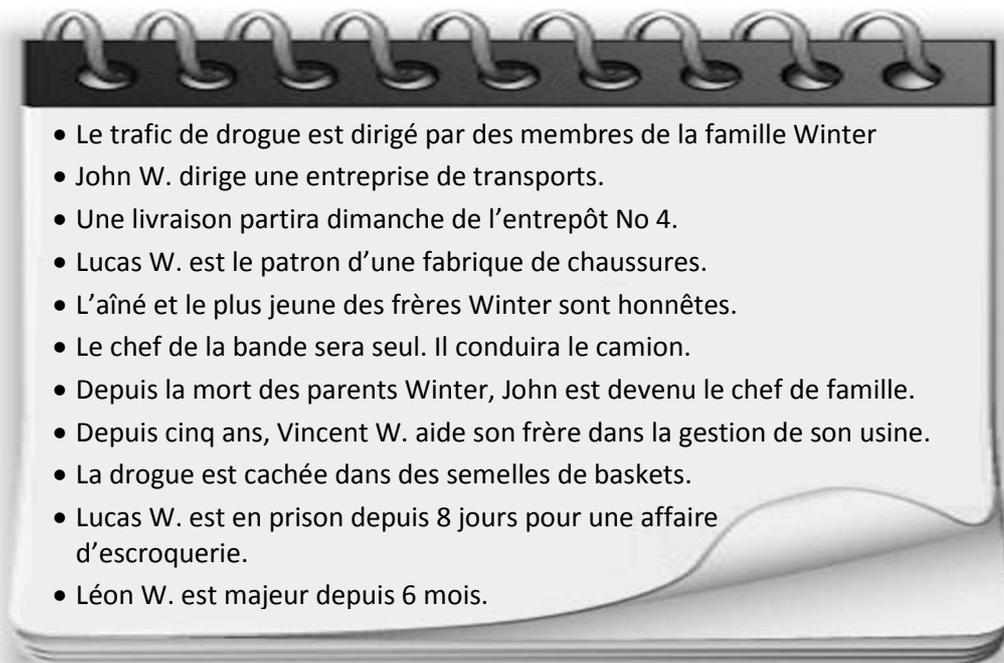
**« Un inspecteur de police abattu alors qu'il tentait d'arrêter un trafiquant de drogue ! » ! »**

En lisant l'article qui suit, Lafouine apprend que son collègue, l'inspecteur Duval, a reçu six balles dans le corps. Transporté à l'hôpital dans un état sérieux, les chirurgiens indiquent qu'il est toujours dans le coma.

Dès son arrivée au commissariat, Lafouine est convoqué dans le bureau de son patron. Très irrité, le commissaire Gradube lui dit : « Je veux absolument que l'on retrouve celui qui a osé tirer sur un de nos hommes. Vous allez reprendre tous les renseignements que Duval avaient recueillis sur ce trafic de drogue. Je veux le coupable en prison avant deux jours ».

L'inspecteur Duval était un solitaire. Au commissariat, aucun de ses collègues ne sait sur quelle piste il travaillait. Quand Lafouine se rend dans son bureau, la pièce est dans un désordre indescriptible. Depuis deux semaines, Duval avait interdit le ménage. De nombreux papiers sont agrafés au mur, des piles de dossiers s'entassent sur le bureau, la poubelle déborde. L'inspecteur se demande si 48 heures vont lui suffire pour faire le tri dans tout ce capharnaüm.

Travaillant jour et nuit, Lafouine note pêle-mêle tout ce qui lui paraît intéressant.



Jeudi matin, en arrivant à son bureau, le commissaire Gradube retrouve le sourire. L'hôpital l'informe que Duval est sorti d'affaire et Lafouine a laissé un mot avant d'aller se coucher : « J'ai le nom du coupable ».

**Quel homme a tiré sur l'inspecteur Duval ?**

Le corps d'Huguette de Bois-Carré gît sur le parquet de sa chambre. La ceinture du peignoir qui a servi à l'étrangler est encore nouée autour de sa gorge. L'inspecteur Lafouine place un drap de lit sur le corps de la victime puis, d'un regard circulaire, observe la pièce qui a été fouillée de fond et comble. Le meurtrier cherchait certainement de l'argent.

A la demande de l'inspecteur, les habitués de la maison sont rassemblés dans le salon du château. En les interrogeant, Lafouine apprend plusieurs choses bien intéressantes :

- **Huguette de Bois-Carré** était une grande cardiaque. Malgré ce grave handicap, elle refusait de se faire poser une pile pour aider son vieux cœur à fonctionner. Son infirmière, Miss Kissecol, est étonnée du mal que s'est donné le meurtrier. D'après elle, une simple grimace aurait suffi pour tuer la baronne.

- **Patrick de Bois-Carré**, le fils de la victime était venu au château familial pour essayer de convaincre sa mère de lui prêter une forte somme d'argent. Joueur de poker, il perdait beaucoup dans des parties sans fin.

- **Mathieu, le cuisinier**, faisait tout pour satisfaire sa patronne. Il évitait les plats épicés et les alcools forts. Voici deux ans, il était parti aux Etats-Unis suivre des cours de diététique pour adapter sa cuisine à la maladie de la baronne.

- **Hubert**, l'intendant du domaine depuis plus de quarante ans regrettait les longues balades à cheval qu'il faisait autrefois pour accompagner Huguette de Bois-Carré. « Madame souffrait de ne plus monter sur Bakou, son étalon préféré, affirme le vieil homme. Mais, elle avait si peur des chirurgiens qu'elle préférait se priver de son sport favori plutôt que de passer sur la table d'opération ».

- **Bénédicte**, la toute nouvelle bonne, au château depuis deux jours, n'a rien pu dire à l'inspecteur Lafouine. Elle vient juste de prendre son service. Elle ne connaît personne dans la maison.

- **Ferdinand**, le beau-frère de la baronne, vit au château depuis que Jeanne, la sœur d'Huguette est décédée. Les rapports avec sa belle-sœur n'étaient pas toujours au beau fixe. Ils s'adressaient rarement la parole.

Lafouine n'a aucun mal à confondre le coupable. Pour une fois, il rentrera de bonne chez lui !

**Qui est le meurtrier ?**

Le hameau de la Tuffière n'a jamais connu une telle activité. Une centaine de gendarmes quadrille la campagne. Ils recherchent des indices qui permettront d'élucider la mort d'Ernest Chatou. Cet ancien forgeron a été découvert dans un bois tout proche. Son corps était dissimulé sous une épaisse couche de feuilles.

L'endroit isolé où l'on a retrouvé le corps prouve que le meurtrier connaissait les lieux. L'inspecteur Lafouine décide d'aller voir sur place. Chaussé de bottes, il part en direction du petit bois. Sa marche est difficile car les pluies ont rendu le chemin très boueux. De profondes traces de roues sont visibles près de la clairière où le corps a été caché. Malgré le mal que s'est donné le tueur pour effacer ses traces, Lafouine remarque que le dessin des pneus est encore très visible.

De retour au hameau, l'inspecteur commence par interroger Henriette Chatou. « Mon mari était un vieux grincheux, dit-elle. Sa mort ne me fait ni chaud, ni froid. Le seul problème, c'est qu'il ne sera plus là pour me conduire au village. Il faudra que je ressorte mon vélo ! »

Un peu plus tard, dans une belle maison restaurée, Lafouine parle avec Jacques Maurin, un riche industriel. « Je me suis installé à la Tuffière car je voulais être tranquille, annonce Jacques. Avec ma moto, je ne mets qu'une heure pour aller à Paris ».

En sortant, Lafouine remarque un véhicule tout terrain garé devant la villa de Paul Frappeur. En passant la main sur les pneus, il s'aperçoit qu'ils sont lisses. « Vous allez avoir une amende si vous ne les changez pas rapidement », dit-il en s'adressant au propriétaire. « J'allais justement au garage, répond Paul. Soyez sympa n'en parlez pas aux gendarmes ».

Le policier promet de fermer les yeux et se dirige vers la ferme de Sylvie Ménard. La jeune femme est en train de nettoyer son tracteur au jet d'eau. Lafouine apprend que la fermière a beaucoup de travail car son mari est à l'hôpital depuis plus de trois semaines.

La dernière visite est pour la doyenne du hameau, Marguerite Soulac. A quatre-vingts ans passés, elle vit encore seule dans sa maison. Après avoir bu un bon café chez la vieille dame, Lafouine ressort et se dirige vers la maison du meurtrier.

**Vers quelle maison se dirige Lafouine ?**

Raymond Bonpied, le fabricant de chaussures de luxe vient d'être assassiné dans son bureau, avenue des Champs-Élysées. L'inspecteur Lafouine entre dans le hall de la société où il est accueilli par Sandra Nicouette, la secrétaire de Bonpied.

La jeune femme conduit l'inspecteur au quatrième étage de l'immeuble. « C'est moi qui ai découvert Monsieur Bonpied, précise-t-elle à Lafouine. Il est étendu près de la fenêtre. J'ai essayé de le ranimer en lui faisant du bouche à bouche, mais il était trop tard ».

En entrant dans le bureau, Lafouine se dirige tout de suite vers le corps. Il constate que le Président des chaussures « Mokass'1 » a reçu un violent coup sur la nuque. Il remarque aussi une profonde entaille au niveau du cou. Sous le regard de la secrétaire, il commence à fouiller la pièce et découvre sous un meuble l'instrument du crime : une magnifique bottine à talon aiguille. Il ne fait aucun doute que le tueur s'est servi de la chaussure comme d'une arme. Il a frappé violemment en se servant du talon comme d'une pointe de couteau.

« Connaissez-vous cette chaussure ? », demande Lafouine.

Sandra Nicouette regarde la bottine et dit : « Ce modèle est un prototype que Monsieur Bonpied a offert à ses proches collaboratrices. Il n'a pas été commercialisé ».

« Combien d'exemplaires existe-t-il ? » interroge le policier.

« Il n'a été fait que trois paires de ces petites bottes en peau de crocodile », répond Sandra.

« Cette enquête me paraît facile, annonce Lafouine en souriant. Il nous suffit de trouver la personne qui marche avec un pied nu ! »

De retour au commissariat, l'inspecteur fait venir les trois collaboratrices de Bonpied. Il leur demande de venir avec la paire de chaussures en croco qu'elles ont reçu en cadeau. A sa grande surprise, il constate que les trois femmes sortent chacune, d'une boîte en carton, deux magnifiques bottines identiques à celle qui a tué le Président.

Lafouine ne comprend plus rien. Après un petit interrogatoire, il apprend que les femmes ignoraient qu'elles avaient le même cadeau. Ce détail fait réagir Lafouine. Il commence à entrevoir la solution de l'énigme.

« Je crois que quelqu'un va devoir s'expliquer », dit-il en sortant du commissariat.

**Où va Lafouine et qui soupçonne-t-il ?**

Le 22 décembre, un terroriste, Sam Hafol, a été arrêté par la police. Il est le chef d'une secte appelée M.R.I (Mouvement Religieux International). Les policiers savent que ce groupe se prépare à faire exploser une bombe nucléaire en plein Paris.

Depuis deux jours qu'il est en prison, Sam Hafol refuse de dévoiler le lieu où a été placée la charge explosive. En fouillant méticuleusement sa maison, les enquêteurs ont découvert un texte enregistré sur une disquette informatique.

Ce message est le seul indice dont dispose l'inspecteur Lafouine pour essayer de localiser l'endroit où le M.R.I va frapper.

Toutes les polices cherchent la bombe atomique que j'ai fabriquée et que le M.R.I a caché dans une armoire d'un chalet suisse. Du haut de son bureau, au second étage de l'Élysée, notre président voit l'ambassade des États-Unis pour la dernière fois. Elle explosera trois heures pile avant la fin de cette année et après Noël, quel cadeau !

Le commissaire Gradube fait venir Lafouine. « Le président compte sur vous, dit-il au policier. D'après le texte de Sam, nous n'avons plus qu'une semaine pour découvrir où le M.R.I a caché la bombe ».

« Avons-nous localisé le chalet dont parle le terroriste ? », demande l'inspecteur.

« Non, répond le commissaire. Nos agents font le maximum, mais trouver un chalet en Suisse est aussi difficile que de chercher une aiguille dans une botte de foin ! »

« De toute façon, continue Lafouine. Je pense que Sam Hafol nous mène en bateau et que son texte est codé. Pour moi, la Suisse est une ruse pour détourner nos recherches ».

« Que comptez-vous faire ? », demande Gradube avec impatience.

Lafouine se lève et dit : « Si je vais tenter de trouver la clé du message ».

Assis devant sa table de travail, le policier essaie tous les codes qui lui sont connus. Tout à coup, la solution lui apparaît clairement. Il se lève d'un bond, court dans le couloir en bousculant tout sur son passage et arrive en trombe dans le bureau de son supérieur qui, surpris, manque d'avaler son dentier.

« Vite, crie l'inspecteur, faites venir les démineurs. Nous n'avons pas une minute à perdre. Je sais où est la bombe et aussi qu'elle va exploser dans quelques heures seulement ! »

**Où va Lafouine et qui soupçonne-t-il ?**

- N'ayez aucune crainte, assure avec force le commissaire Gradube, le massacre va s'arrêter. Je vous en fais la promesse.

Le père Jean a du mal à se contenir. Ce robuste bonhomme de soixante-quatre printemps a l'habitude de mener son monastère à la baguette.

- Quatre moines ont déjà été assassinés ! A ce rythme, il n'y aura plus personne dans une semaine. Que comptez-vous faire exactement ?

- J'envoie immédiatement mes meilleurs enquêteurs sur place, répond Gradube. Retournez chez vous et quand mes hommes arriveront, expliquez les circonstances exactes de tous ces meurtres. Je suis certain que le coupable sera rapidement mis hors d'état de nuire.

En début d'après-midi, l'inspecteur Lafouine se présente devant la lourde porte en bois du monastère. Dans le bureau du père Jean, il retrouve l'inspecteur Cartier qui l'a légèrement devancé et que le supérieur de la communauté a déjà mis au courant.

- Ce matin, le frère Sébastien a été découvert dans le jardin, la tête fracassé par un crucifix, explique Cartier en relisant ses notes. L'hécatombe a commencé la semaine dernière. Le frère Paul-Emmanuel a été assassiné le premier. Son corps a été retrouvé dans les cuisines. Puis ce fut le tour du frère Jean-Charles, poignardé dans sa cellule et du frère Constantin étranglé dans la chapelle.

- Notre communauté n'est pas bien grande, reprend le père Jean, nous n'étions que dix en charge de ce monastère. Avec tous ces assassinats, il devient impossible de gérer toutes les tâches quotidiennes. D'autant plus que le meurtrier a laissé une lettre, près du corps de frère Sébastien, qui n'est pas très encourageante.

Lafouine prend connaissance du texte et constate que l'assassin a l'intention d'éliminer tous les moines dans un ordre bien précis. De plus, il annonce qu'il sera le dernier à mourir en se jetant du clocher.

L'inspecteur rassemble tous les religieux dans le réfectoire du monastère. Le supérieur de la congrégation est entouré des frères Luc, Philippe, Daniel, Serge et Salomon. L'atmosphère est pesante. Personne n'ignore que le tueur est présent dans la pièce. Lafouine est un peu nerveux, pour la première fois de sa vie, il va devoir arrêter un membre d'une communauté religieuse.

**Quel moine est l'auteur des quatre meurtres ?**

Une agence bancaire située près de la gare vient d'être attaquée. Trois malfaiteurs masqués se sont fait remettre l'argent contenu dans les coffres. Ils ont placé les billets dans des valises puis sont sortis après avoir enfermé le personnel et les clients dans la salle des ordinateurs. Les caméras de surveillance les ont vus se fondre dans la foule des vacanciers partant vers les plages de Normandie.

Grâce à différents témoignages, l'inspecteur Lafouine a pu identifier les auteurs du hold-up. Il s'agit de Billy le Nantais, de Paulo le Balafré et d'Albert le Futé, trois caïds lyonnais.

Les deux premiers sont rapidement interpellés à leur domicile. Une fouille méticuleuse de leur maison permet de retrouver l'argent volé. Un peu plus rusé, Albert a réussi à s'échapper.

Après le lancement d'un avis de recherche international, Scotland Yard contacte Lafouine pour lui annoncer que le truand a trouvé refuge dans l'île de la Barbade. Malheureusement, sans preuve formelle de sa culpabilité, les policiers anglais refusent d'arrêter le suspect. Ils acceptent par contre de transmettre à Lafouine des copies du courrier envoyé par Albert et les enregistrements de ses appels téléphoniques.

C'est ainsi que l'inspecteur reçoit le double d'une carte postale que le voleur a écrit à sa mère. Le texte paraît anodin mais la police anglaise informe Lafouine qu'Albert semble à court de ressources. Le message pourrait bien être un appel pour qu'on lui envoie de l'argent !

*Chère maman,*

*La flore sous-marine de l'île est magnifique. Je dévalise toutes les boutiques de cartes postales. Il est sûr que je resterais bien encore quelques jours sous les cocotiers pour profiter du soleil et boire un petit punch! Les habitants sont sympas. J'ai des tas d'amis. Nous naviguons dans des lagons bleus de l'autre côté de l'île. Je cuis du poisson sur du charbon de bois. Ici, la vie est bien plus facile que dans nos villes européennes. Je repousse l'heure de ma rentrée dans ce monde pollué où chacun fait la cour à l'argent en oubliant la nature.*

*Gros bisou, Albert*

Connaissant tous les codes utilisés par la pègre, Lafouine ne met pas longtemps pour découvrir où Albert a dissimulé sa part du hold-up.

**Où Albert a-t-il caché son magot ?**

Berthe Merisier est sûre de ce qu'elle avance : « Monsieur l'inspecteur, si vous dites que le meurtre a eu lieu entre 9h00 et 10h00, je vous affirme que pendant cette période j'ai vu passer six personnes devant ma loge. Je surveille toutes les entrées pour éviter que l'on pénètre dans l'immeuble sans mon autorisation ».

L'inspecteur Lafouine a toutes les difficultés pour se débarrasser de la concierge qui semble tout heureuse de son importance. En effet, elle est la seule à avoir vu le meurtrier de Victor Marchand, un célibataire demeurant au troisième étage. Poignardé dans son appartement, l'homme ne portait pour tout vêtement qu'une serviette de bain nouée à la taille. La porte d'entrée, muni d'un œillette, est intacte. Lafouine pense que Victor Marchand a ouvert alors qu'il s'apprêtait à prendre une douche.

Berthe montre le cahier où elle note toutes les allées et venues. Le premier visiteur est monté à 9h00 et s'appelait Jules Darc. Il venait rendre visite à son frère, un artiste peintre. A 9h15, le facteur est passé suivi de Valérie, la sœur de Victor. Vers 9h30, ce fut le tour d'un représentant en produits ménagers puis de Lisa Durand, une jeune étudiante nouvellement installée dans l'immeuble. Enfin, peu avant 10h00, un livreur a déposé un colis de la Redoute chez Madame Sorel, une retraitée habitant sur le même palier que la victime.

Pour compléter son enquête, Lafouine monte dans les étages pour entendre les locataires. Après un rapide interrogatoire, il apprend que Victor Marchand était un homme sans histoire. Très timide, il avait peu de rapports avec les autres, fermait toujours sa porte à clé et n'avait pour seule compagnie qu'un poisson rouge et un hamster.

« Alors, monsieur l'inspecteur, vous croyez que l'on va parler de moi dans les journaux ? » demande Berthe Merisier tout excitée. « Peut-être que la télévision va venir m'interviewer ? Dans ce cas, excusez-moi, je vais changer de tablier et remettre de l'ordre dans ma coiffure ».

Lafouine laisse la concierge partir sans la contredire, il est tout heureux de la voir s'éloigner. En rentrant tranquillement chez lui, il se dit qu'avec un peu de logique, cette enquête ne devrait pas être trop difficile.

**Qui a poignardé Victor Marchand ?**

La petite île de Jaz, à quelques kilomètres de la côte, est sous le choc. Depuis plus de cent ans, rien ne trouble le calme de ce petit coin de France. Les cinquante huit habitants vivent en paix, se contentant des revenus de la pêche et de l'accueil de touristes à la belle saison.

Cette semaine, un drame a terni cette belle image. Georges Millau, un marin pêcheur à la retraite a été sauvagement assassiné à coups de marteau.

La police envoie l'inspecteur Lafouine faire la lumière sur cette triste affaire. Pendant sa traversée à bord d'un patrouilleur des douanes maritimes, le policier prend connaissance des conclusions de l'autopsie.

La victime a été frappée de face. Elle a sans doute lutté avec son agresseur car trois longs cheveux roux et lisses ont été récupérés dans la paume de sa main droite. Des villageois ont retrouvé l'arme au fond d'un puits qu'ils étaient en train de curer depuis le début de la semaine.

Lafouine débarque dans le seul port de l'île. Le maire l'accueille pour le conduire dans la salle du conseil où sont réunis les suspects.

Dès son entrée, un homme portant une queue de cheval se lève et interpelle l'inspecteur : « De quel droit m'a-t-on empêché de partir ? Je me suis arrêté quelques jours pour visiter l'île et me voilà prisonnier ! ». Le maire essaie de calmer le vacancier irascible : « Je vous ai déjà dit que l'inspecteur m'avait donné l'ordre d'interdire tous les départs et de convoquer les personnes rousses résidant sur l'île. Vous êtes dans ce cas ». Enervé, le plaisancier se rassoit en bougonnant.

Dans le calme d'un bureau, Lafouine prend connaissance de l'identité des personnes convoquées.

- Marie Levic, 38 ans, cheveux frisés, habite l'île depuis sa naissance.
- Henri Levic, 34 ans, frère de Marie, peigné en brosse, marin pêcheur.
- Paul Morin, 35 ans, industriel parisien, de passage sur l'île, n'arrête pas de faire du scandale.
- Oscar Gaté, 89 ans, doyen de l'île, possède encore quelques cheveux roux.
- Sylvie Loarec, 22 ans, cheveux longs, se déplace en fauteuil roulant à cause d'une paralysie.
- Yves Goulvic, 50 ans, cheveux crépus, ancien patron de Georges Millau.

A la fin de la journée, Lafouine sait déjà qu'il repartira avec le coupable.

**Qui est le meurtrier ?**

Une violente tempête de neige rend les routes des Alpes impraticables. L'inspecteur Lafouine qui revient d'un congrès en Suisse est obligé de s'arrêter dans un petit village. Avec quatre autres « naufragés » de la route, il trouve une chambre dans un hôtel. En raison d'une coupure d'électricité, le patron de l'établissement fournit à chaque client un moyen d'éclairage. Vers minuit, Lafouine est réveillé par une femme affolée : « Monsieur, on vient d'assommer mon mari avec un rouleau à pâtisserie et on a volé le contenu de la caisse. J'ai vu sur votre fiche de renseignements que vous étiez policier. Je vous en prie aidez-nous ! ».

Enfilant sa robe de chambre, l'inspecteur descend au rez-de-chaussée. Le directeur de l'hôtel est assis sur une chaise. Il maintient une poche de glace sur sa tête. Un peu groggy, l'homme articule quelques mots : « Je faisais mes comptes quand on m'a frappé, c'est ma femme qui m'a secouru ».

Lafouine demande : « Le voleur a-t-il pu venir de l'extérieur ? ».

« Absolument pas, tout était fermé et le seul trousseau de clés est dans mon tablier », répond la patronne en tapotant sa poche.

L'agresseur ne peut être qu'un des clients de l'établissement. Malgré l'heure tardive, Lafouine décide d'aller les voir.

Couché dans son lit à baldaquin, Gérard Manchot est surpris de la visite du policier. Quand l'inspecteur l'informe des raisons de sa venue, Gérard affirme avoir passé tout son temps à lire. Il montre le réservoir presque vide de sa lampe à pétrole.

Bien calé dans un fauteuil, Aïcha Femal fait des mots croisés. Pour justifier son emploi du temps, elle montre les nombreuses grilles qu'elle a terminées et l'énorme tas de braises dans la cheminée.

Andy Capet est installé à une table. A la lueur d'une bougie neuve, il écrit sur un grand cahier. Pour prouver son innocence, il lève une vingtaine de feuillets en disant : « J'avais beaucoup d'inspiration, j'en ai profité pour écrire plusieurs pages de mon nouveau roman ».

Marco Feutre s'apprêtait à se coucher quand Lafouine se présente dans sa chambre. Les piles de sa lampe de poche sont mortes. Il ne voyait plus assez clair pour continuer à lire son journal.

Un des clients a menti et le policier le sait !

**Qui est le voleur ?**

Extrait du " Petit courrier " en date du 22 mars :

Hier soir, vers 22h00, un cambrioleur s'est introduit chez la baronne Isabelle de Beauregard pour dérober les bijoux contenus dans le coffre. Gêné par l'arrivée d'une domestique, le malfaiteur s'est enfui par la fenêtre en glissant le long de la gouttière ...

Très nerveuse, Isabelle de Beauregard fait les cent pas dans le salon : « Monsieur l'inspecteur, il faut absolument retrouver ce brigand sinon je suis ruinée ».

Lafouine rassure la baronne et demande à voir le système de sécurité. Isabelle de Beauregard entraîne l'inspecteur dans sa chambre et lui explique le mécanisme qui permet d'avoir accès au coffre. Un bouton dissimulé sous la table de nuit, fait basculer le tableau accroché au-dessus du lit. Un code à quatre chiffres ouvre la porte qui ne semble pas avoir été forcée.

Lafouine apprend que six personnes pouvaient connaître la combinaison et commence par interroger la femme de chambre.

Intimidée, la jeune femme explique de quelle manière elle a gêné le travail du voleur : « Madame avait demandé un chandail. Le cambrioleur a sûrement entendu mes pas dans l'escalier. Quand je suis entrée, la fenêtre était ouverte ainsi que la porte du coffre. Je suis aussitôt redescendu prévenir Madame ».

La baronne confirme la déclaration de son employée : « Maryse ne s'est pas absentée plus de deux minutes. Elle est arrivée en criant alors que je prenais le thé avec mon fils Edouard ».

Lafouine continue son investigation en questionnant Jacques, le jardinier. Le dialogue avec celui-ci n'est pas facile car il est sourd comme un pot de fleurs. Après dix minutes épuisantes, l'inspecteur abandonne et va trouver Sarah, la cuisinière, pour lui demander son emploi du temps le soir du vol. D'un ton sec, la jeune fille réplique : « J'étais dans ma chambre en train de soigner ma cheville. Je me suis tordu le pied en faisant mon jogging ».

Pour terminer, Lafouine souhaite parler au majordome. On lui apprend que le vieux serviteur est au lit depuis trois jours avec une forte grippe et qu'il est encore contagieux. L'inspecteur n'insiste pas, il est inutile qu'il prenne le risque de tomber malade alors qu'il sait déjà qui est le voleur !

**Quel est le nom du cambrioleur ?**

**Enquête n°1****Mistigri**

Personne ne sait que le poison était dans la gamelle d'eau sauf Marine qui le mentionne dans sa déclaration.  
C'est donc elle la coupable.

**Enquête n°2****Maxime a la tête dure**

Si la secrétaire avait assommé Maxime, il l'aurait reconnu à son parfum très fort. Rodolphe avec son bras et sa jambe dans le plâtre est écarté d'office.  
La femme de ménage est petite et assez âgée. Il aurait été difficile pour elle de frapper Maxime sur le haut de la tête.  
Le coupable ne peut-être que le gardien.

**Enquête n°3****Cambriolage à la ferme**

Sandra Géfroi n'a pas pu aller à la poste un dimanche.  
C'est donc elle la coupable.

**Enquête n°4****Bain moussant pour poissons exotiques**

Si le fils n'est pas venu chez sa mère depuis trois mois, comment sait-il qu'elle a fait repeindre son appartement en rose ?  
C'est donc lui le coupable.

**Enquête n°5****Vol de billets**

Le voleur est Jean Bon.  
Yvan Dupain est chauve et Lafouine a retrouvé des cheveux.  
Marc Tapage est trop gros pour passer par l'étroite ouverture.  
Léo est le fils de la maison. Il pouvait entrer dans la maison sans problème.

**Enquête n°6****Château en feu**

Ella Pappeur a été trop pressée.  
L'incendie a eu lieu un dimanche à 23h00 et dès le lundi matin, l'assureur avait une lettre de la milliardaire.  
Comme le courrier n'est pas ramassé la nuit, Elle a envoyé la lettre avant que l'incendie ne se déclare !

**Enquête n°7****L'amnésique**

L'inconnu portait une tenue estivale, il s'agit donc de Marc Breteuil.  
Léon Lamaison aurait une tenue de pluie.  
Joël Marchand n'aurait qu'une chaussure.  
Alain Coulon porterait des chaussures de sport.

**Enquête n°8****Lettre anonyme**

En lisant un mot sur trois, on découvre le message suivant : La bombe se trouve sous le siège du commissaire Gradube.

**Enquête n°9**    **Poseur de bombe**

Il est vraiment étonnant qu'un employé de la plomberie Bonnot soit venu au commissariat pour vérifier les prises de courant.  
Alexis Voisin est le poseur de bombe.

**Enquête n°10**    **Feu d'artifice**

	<b>Robe</b>	<b>Jupe</b>	<b>Pantalon</b>	<b>Short</b>
<b>Laura</b>	non	oui	non	non
<b>Claire</b>	non	non	oui	non
<b>Barbara</b>	oui	non	non	non
<b>Béatrice</b>	non	non	non	oui

C'est Laura qui est la coupable.

**Enquête n°11**    **Drôle d'odeur**

	<b>Poissonnier</b>	<b>Boucher</b>	<b>Boulangier</b>	<b>Maraîcher</b>
<b>M. Durand</b>	non	oui	non	non
<b>M. Duval</b>	oui	non	non	non
<b>M. Dulac</b>	non	non	oui	non
<b>M. Dumas</b>	non	non	non	oui

C'est M. Duval le coupable.

**Enquête n°12**    **Poissons grillés**

	<b>Thons</b>	<b>Sardines</b>	<b>Maquereaux</b>	<b>Coquilles St Jacques</b>	<b>Crabes</b>	<b>Crevettes</b>	<b>Saumons</b>
<b>Charles</b>	non	non	non	non	non	non	oui
<b>Nicolas</b>	non	oui	non	non	non	non	non
<b>Dominique</b>	oui	non	non	non	non	non	non
<b>Jacques</b>	non	non	non	oui	non	non	non
<b>Laurent</b>	non	non	non	non	non	oui	non
<b>Lionel</b>	non	non	oui	non	non	non	non
<b>Gilles</b>	non	non	non	non	oui	non	non

C'est Gilles qui est le coupable.

**Enquête n°13**    **Poissons grillés**

	<b>Chien</b>	<b>Cheval</b>	<b>Chat</b>	<b>Perroquet</b>	<b>Souris</b>	<b>Poissons</b>
<b>André</b>	non	non	non	oui	non	non
<b>Odile</b>	non	non	oui	non	non	non
<b>Nicolas</b>	non	non	non	non	oui	non
<b>Hélène</b>	non	oui	non	non	non	non
<b>Audrey</b>	oui	non	non	non	non	non
<b>Gilbert</b>	non	non	non	non	non	oui

C'est Odile qui est la coupable.

**Enquête n°14** **Chambre 267**

	<b>Pneumonie</b>	<b>Grippe</b>	<b>Angine</b>	<b>Jaunisse</b>	<b>Oreillons</b>
<b>Victor</b>	non	non	non	oui	non
<b>Arnaud</b>	oui	non	non	non	non
<b>Julien</b>	non	non	oui	non	non
<b>Samuel</b>	non	non	non	non	oui
<b>Ludovic</b>	non	oui	non	non	non

C'est Julien qui est le coupable.

**Enquête n°15** **Vol chez le commissaire Kivala**

Bianca est trop grosse.

Yapalfeu est trop petit.

Garovirus est trop myope.

C'est Touméconu qui est le coupable.

**Enquête n°16** **Le Club des handicapés**

Le coupable :

- a téléphoné ce n'est donc pas Mlle Rose,
- a conduit ce n'est donc pas M.Paré,
- a couru ce n'est donc pas M. Maret,
- a vu ce n'est donc pas M. Tilleul,
- a entendu ce n'est donc pas Mlle Flore

C'est donc M. Brun qui est le coupable.

**Enquête n°17** **Le faux cambriolage**

Si le cambrioleur avait cassé la vitre, les carreaux seraient à l'intérieur du salon. Or on nous dit que les morceaux de verre sont bien visibles sur la terrasse ce qui prouve que la vitre a été cassée de l'intérieur.

**Enquête n°18** **Le testament du Comte**

Il faut remplacer les chiffres par les lettres correspondantes de l'alphabet. Ainsi le message est : « Ma fortune se trouve dans un coffre de la Banque de France. Mon code d'accès est 259407 ».

Attention pour le code d'accès. On doit utiliser le code : 0=A, 1=B, 2=C... 9=J (ce qui est logique puisqu'on compte à partir du 0 : 0,1,2,3,4,5,6,7,8,9).

**Enquête n°19** **Nature morte**

Les réponses :

1. sous la forme d'une pièce de théâtre
2. en hiver (date du journal : le 16 janvier)
3. acheter une toile au peintre
4. chez le crémier
5. le nouveau chauffeur
6. Hector (On ne plante pas des radis et des salades en hiver).

**Enquête n°20****Trompettiste trompeur**

On sait qu'il fait très chaud (l'inspecteur Cartier parle de canicule et l'inspecteur Lafouine essaie de profiter de l'air un peu plus frais).

Ce n'est donc pas par ce temps que l'on met un anorak.

C'est donc Laurent qui a volé la partition.

**Enquête n°21****La couronne des Ducs de la Bodinière**

Le voleur a fait disjoncter le compteur électrique. Par conséquent, il n'y avait plus d'électricité.

C'est donc Paul le coupable, puisqu'il lui était impossible de regarder un D.V.D sur sa télévision.

**Enquête n°22****Le cirque Magnifico**

C'est Armando qui est le coupable. En effet, Marcello Tiropolo, le directeur du cirque Magnifico, a affirmé qu'au moment de son agression de son agression, tout était silencieux.

Si comme il l'affirme, Armando était occupé à affûter ses couteaux, Marcello aurait entendu le bruit de la meule. Armando a donc menti.

**Enquête n°23****Le manoir des Hautes Bruyères**

C'est Georges Farrington, le neveu qui est le coupable. En effet, il est le seul à savoir que le poison était dans la tisane.

**Enquête n°24****Menace au commissariat**

Il faut écrire les noms des victimes dans l'ordre des crimes.

La première victime s'appelait Sophie Aster, la seconde Benjamin Barnard la troisième Valérie Colomb, la quatrième Jean Dirien, la cinquième Colette Estaing et la sixième Emile Ficelle.

On constate que le meurtrier procède par ordre alphabétique : **A**ster, **B**arnard, **C**olomb, **D**irien, **E**staing, **F**icelle, ... Le prochain pourrait donc être **G**radube.

**Enquête n°25****Mathilda Rimbart est morte**

Jacques est passé le premier chez Mathilda Rimbart. Puis, dans l'ordre il y a eu Jeanne Rimbart, Vincent Polowski et enfin Paul Montronc.

Puisque Vincent a dit avoir vu Mathilda, c'est donc qu'elle était encore vivante avant 17h15. Jacques et Jeanne sont donc innocents.

Si Paul avait tué Mathilda, il n'aurait pas eu à se servir de la clé.

C'est donc Vincent le coupable, il a tué Mathilda, fermé la porte en essuyant ses empreintes et attendu que Paul reparte pour s'en aller en laissant la porte ouverte.

**Enquête n°26****Les triplées du Comte de la Perraudière**

Les pots ont été envoyés du balcon de la chambre du meurtrier au premier étage. Seuls les triplées, le père et la tante ont des appartements dans cette partie du château. Les triplées sont mortes, le père est grabataire, c'est donc la tante qui est coupable.

**Enquête n°27****Nuit agitée à l'Hôtel du Canal**

Victor était sorti à l'heure du meurtre.

Alfonso ne parle pas français (à deux heures c'est le meurtrier qui a parlé au gardien).

Jacques a pris des somnifères en présence du gardien. Il dormait à l'heure du crime.

Armand a été remonté par le gardien.

Juliette ne pouvait pas être dans le couloir et dans la chambre de Lafrite en même temps.

C'est donc Louis le coupable.

**Enquête n°28****Le braqueur du Calvados**

Le chiffre bonheur du criminel est le **7** : il commet un crime tous les **7** jours, il se fait remettre **7000** euros, il embrasse **7** fois la médaille qu'il a autour du cou.

Le braqueur attaque des villes espacées de 7 lettres dans l'alphabet : Trouville, Arromanches, Houlgate, Ouistreham, Villerville. La 7<sup>ème</sup> lettre après le **V** est le **C**. C'est donc dans la ville de **Cabourg** qu'aura lieu le prochain cambriolage.

Il attaque tous les 7 jours : 6 juillet, 13 juillet, 20 juillet, 27 juillet, 3 août. C'est donc le **10 août** que Léon Noël attaquera l'agence de Cabourg.

**Enquête n°29****Le five pence of Trinidad**

On ne peut rien glisser entre les pages 43 et 44 d'un livre.

**Enquête n°30****Six suspects pour un coupable**

Il y a 6 suspects :

- Romain est très nerveux.
- Joseph est de race noire.
- Johnny parle vulgairement.
- Ernest est manchot.
- Georges est un géant.
- C'est donc Benoît qui est le coupable.

**Enquête n°31****Message codé**

Il faut prendre le quatrième mot dans chaque phrase du texte (on fera constater l'homonymie entre *paieront* et *perron*).

*Ma chérie. J'ai vu **les** policiers ce matin. Ils cherchent les **diamants**. Tu sais, ils **sont** persuadés que je les ai cachés. Ils ont regardé **sous** mon lit. Ils ont vraiment **la** tête dure. C'est la **huitième** fois qu'ils fouillent ma cellule. Mais, ça ne **marche** plus. Je vais faire **du** scandale. Bientôt, ils me **paieront** toutes ces brimades. J'ai envie **de** me défendre. Mon avocat, Maître **Léglise**, va les attaquer pour mauvais traitement sur un prisonnier. Bisous.*

Le message est donc : « *Les diamants sont sous la huitième marche du perron (paieront) de l'église.* »

**Enquête n°32 Vol au Restoroute**

Ahmed n'est pas passé devant le restoroute.  
Serge prenait de l'essence au moment du braquage.  
Si Phil s'était arrêté 45 minutes, il aurait dû rouler à 180 km/h de moyenne pour être à 21h00 au péage.  
Si Pascal s'était arrêté 45 minutes, il aurait dû rouler à 150 km/h avec sa 2CV !  
Jean-Marie est le coupable : il s'est arrêté 45 minutes puis a roulé à 140 km/h de moyenne.

**Enquête n°33 Les quatre frères**

C'est Dimitri le coupable : il est le seul à savoir que son frère a été étranglé.

**Enquête n°34 Drôle de suicide**

La victime a le revolver dans sa main droite (5<sup>ème</sup> paragraphe).  
Il n' a donc pas pu se tirer une balle dans le côté gauche du crâne.  
Ce n'est donc pas un suicide mais un meurtre  
La mère était au téléphone au moment du drame (sa sœur peut en témoigner).  
C'est donc Marc le coupable.

**Enquête n°35 Pêche en mer**

Les poissons que Pierre-Paul exhibe sont des truites, un sandre et un brochet. Or ces poissons vivent dans les rivières et ne sont donc pas des poissons de mer. Il a dû les acheter dans une poissonnerie !  
C'est donc lui le coupable.

**Enquête n°36 Au musée d'art moderne**

Le voleur est passé par un conduit d'aération de cinquante centimètres de diamètre pour s'introduire dans le musée.  
Madame Ramirez trop vieille pour sauter et ramper.  
Le conservateur est un homme rondouillard, il est donc trop gros pour passer dans le tuyau d'aération.  
Le comptable est allergique à la poussière. Le tuyau devait en être rempli. Il n'aurait donc jamais pu l'emprunter.  
Les ouvriers ne se sont jamais quittés tout au long de leur travail.  
C'est donc la secrétaire qui est coupable.

**Enquête n°37 Monsieur X**

On sait que le café est rempli de fumée (2<sup>ème</sup> paragraphe).  
Tous les suspects sont dans un cinéma or il est interdit de fumer dans un cinéma.  
C'est donc l'homme qui sent le tabac qui est coupable.

**Enquête n°38 Le coup du chêne**

Harry ne connaissait pas les habitudes du banquier.  
Jacques ne peut pas marcher.  
Henri est trop jeune pour scier un gros chêne.  
Marthe n'a pas la force physique pour abattre un arbre.  
Suzanne est trop vieille.  
C'est donc Vincent qui est coupable.

**Enquête n°39****Le somnambule**

La duchesse a couché elle-même son mari après lui avoir passé son pyjama.  
Or quand le corps a été retrouvé, il était vêtu d'une robe de chambre.  
Si Le Duc était sorti de son lit et était tombé tout seul, il ne serait pas en robe de chambre !  
La Duchesse a dû profiter de son ivresse pour le pousser.

**Enquête n°40****Pieds et poings liés**

Raymond ne peut pas marcher.  
Gisèle ne sait pas conduire.  
Julien a le bras dans le plâtre.  
C'est donc Jean le coupable.

**Enquête n°41****L'inconnu de la plage**

Christian Moreau est un travailleur manuel et il avait sans doute une alliance.  
Christian Verger est trop vieux.  
Philippe Allard est trop jeune.  
Serge Simon est un sportif, il ne doit pas boiter depuis sa naissance.  
Jean-Christophe Benoit est un travailleur manuel.  
C'est donc Eric Godin le coupable.

**Enquête n°42****La première enquête de Lafouine**

Benoit avec son plâtre aurait eu beaucoup de difficultés pour fouiller dans la trousse. Les traces d'encre seraient restées sur le plâtre. Il n'a pas pu se laver les mains.  
Valérie n'a pas mangé à la cantine.  
Luc est puni depuis ce matin et a été continuellement surveillé par le directeur.  
C'est donc Jérôme le coupable.

**Enquête n°43****La maison idéale**

La description donnée par Conchita Barbosa de la maison où elle travaillait indique

- Qu'il s'agit d'une vieille demeure. Ce n'est donc pas celle de John Équerre qui a une maison moderne.
- Qu'elle n'y a pas d'escalier à monter car la maison est de plain-pied. Cela ne correspond pas à l'habitation du Comte Hébon (qui reçoit Lafouine dans la bibliothèque située au 3<sup>ème</sup> étage) ni à l'appartement d'Yvon Pardeux (situé au 5<sup>ème</sup> étage).
- Qu'elle est située dans un endroit calme ce qui exclut celle de Martin Pêcheur située près d'un aéroport.

Il ne reste donc que la maison de Justin Coudefeu !

**Enquête n°44****La voiture ne savait pas nager**

Pour tuer Jérémie Monpul, il fallait :

- être assez fort pour pousser la voiture seul ce qui exclue Martine et Hubert),
- savoir conduire ce qui exclue Jordan,
- connaître la région ce qui exclue Simon.

Il ne reste donc que Laurent qui est le meurtrier !

#### Enquête n°45 **Vite fait, bien fait**

Le voleur a utilisé une gouttière pour grimper jusqu'au deuxième étage : ce ne peut donc pas être Maurice qui n'a qu'un bras.

Le coupable est donc Philippe.

#### Enquête n°46 **Fièvre de cheval**

Il faut prendre un mot sur cinq : « *Dans musique éléphant par **le** femme marron sol sur **tricheur** jamais rive la chanter **porte** cousines félicitations à Paris **une** camion grande quelques avant **casaque** valise forte les ailleurs **bleue** Suzanne colorant tant valise **avec** sous malade comédie jeter **des** chatouiller sosie arbre gentil **pois** rarement choisir artichaut écolier **jaunes** »*

C'est donc Jacques Lenain le tricheur.

#### Enquête n°47 **Boum, boum**

Il y a 4 suspects : Raymond et Solange, les parents, Sophie, la fille ainsi que Luc, l'ouvrier agricole.

Le coupable a revendiqué l'attentat par téléphone ce qui exclue Luc l'ouvrier puisqu'il est muet.

Raymond le père n'a plus qu'un bras : il ne pouvait donc pas faire du vélo.

Sophie la fille a une malformation cardiaque et les efforts physiques lui sont interdits : elle n'a donc pas pu s'enfuir à vive allure sur un vélo.

La coupable est donc Solange la mère.

#### Enquête n°48 **Halte au racisme**

Il y a 3 suspects : Ludovic Isnardon, Romain Vignalle et Julien Thomas.

Ludovic Isnardon est analphabète, il ne peut donc pas avoir rédigé les lettres anonymes.

Romain Vignalle est aveugle, il ne peut donc pas lui aussi les avoir rédigés.

C'est donc Julien Thomas le coupable.

#### Enquête n°49 **La faim justifie les moyens**

La charcutière sait que son mari a été poignardé et qu'on a voulu prendre de la charcuterie alors qu'elle n'a pas encore vu l'intérieur du magasin.

C'est donc elle qui a monté la mise en scène.

#### Enquête n°50 **La concierge est dans l'escalier**

Pour tuer la concierge, il fallait :

- prendre le café avec elle : il ne peut donc pas s'agir de Louis,
- ne pas travailler un lundi : il ne peut donc pas s'agir de Nicole,
- ne pas être handicapé pour monter le corps au 3<sup>ème</sup> étage : il ne peut donc pas s'agir d'Emile ni d'Abou,
- connaître les habitudes de Madeleine ce qui n'est pas le cas de Samy.

La coupable est donc Marie Toit.

#### Enquête n°51 **Attention aux chiens**

Les chiens aboient sur tout le monde sauf sur leur maître ! Le coupable ne peut donc être que lui !

**Enquête n°52****Une couronne pour la fleuriste**

Rose Ageoux a menti et c'est elle est la coupable.

En effet, elle dit avoir ramassé des noix, ce qui est un travail très salissant alors que ses mains sont blanches. C'est en voyant le panier oublié par Rose que Lafouine a tout compris.

**Enquête n°53****Sur les traces du tireur**

John, l'aîné (le nouveau chef de famille) et Léon, le plus jeune (à peine majeur) sont honnêtes.

Lucas est en prison. Reste le coupable, Vincent.

PS : Vincent ne peut être le plus jeune car il aide Lucas dans la gestion de son usine depuis cinq ans !

**Enquête n°54****Beaucoup de mal pour rien**

Pour tuer Huguette de Bois-Carré, il suffisait de lui faire peur. L'assassin ignorait ce détail. Il s'agit donc de quelqu'un qui est nouveau dans la maison.

Bénédicte la nouvelle bonne est la coupable.

**Enquête n°55****De la boue jusqu'aux genoux**

Le tueur a utilisé un véhicule pour transporter le corps.

Henriette Chatou ne sait pas conduire.

Jacques Marchand a une moto de route.

Marguerite Soulac est trop vieille.

Les pneus lisses de Paul Frappeur n'auraient pas laissé de dessins dans la boue.

Il reste donc Sylvie Ménard qui est la coupable.

**Enquête n°56****Le coup de pompe**

Les trois collaboratrices ne sont pas coupables.

Seule la secrétaire savait que le Président avait offert des bottines. Elle a menti en disant qu'il n'y avait que trois paires. Il y avait une quatrième paire : la sienne, car elle était aussi une collaboratrice de Bonpied.

**Enquête n°57****Alerte à la bombe**

Il faut lire une ligne sur deux du message.

Toutes les polices cherchent

**la bombe atomique que j'ai**

fabriquée et que le M.R.I a

**caché dans une armoire d'un**

chalet suisse. Du haut de son

**bureau, au second étage de**

l'Elysée, notre président voit

**l'ambassade des Etats-Unis**

pour la dernière fois. Elle

**explosera trois heures pile**

avant la fin de cette année et

**après Noël, quel cadeau !**

(ne pas tenir compte de la faute d'orthographe)

**Enquête n°58****Désordre dans les ordres**

Le tueur respecte un ordre précis :

- il a d'abord tué Paul-Emmanuel dont le nom comporte 12 lettres
- puis Jean-Charles : 11 lettres,
- Constantin : 10 lettres
- et Sébastien : 9 lettres.

Le prochain sera Philippe et le dernier .... le meurtier, frère Luc.

**Enquête n°59****Bons baisers de la Barbade**

Il suffit de lire le premier mot de chaque ligne : « *La valise est sous un tas de charbon dans ma cour* ».

**Enquête n°60****Une concierge envahissante**

Victor Marchand n'aurait pas ouvert à un inconnu en petite tenue.

La seule personne qu'il connaissait était sa sœur. C'est donc elle la coupable.

**Enquête n°61****Une île si paisible**

Le meurtrier a des cheveux longs et lisses : il ne peut donc pas s'agir de Marie, ni d'Henri, ni d'Yves).

Le meurtrier se déplace facilement : ce n'est donc pas Sylvie.

Le meurtrier ne savait pas que le puits était en réparation : il ne peut donc pas s'agir d'Oscar qui habite l'île depuis toujours.

Il ne reste que Paul Morin, qui est le meurtrier.

**Enquête n°62****Retour de congrès**

Andy Capet ment quand il dit qu'il a passé une partie de la nuit à écrire car sa bougie est neuve.

**Enquête n°63****Vol chez les Beauregard**

Maryse n'aurait pas pu commettre le vol en 2 minutes. Jacques est sourd et n'aurait pas entendu la bonne monter. Le majordome est souffrant et le fils a toujours été avec sa mère. Reste la coupable, Sarah qui a menti à propos de son entorse.